

## **LES RELATIONS ENTRE LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS MAROCAINS ET TUNISIENS : CONCURRENCE DES TERRITOIRES OU EFFETS DE DÉVERSEMENT D'ATTRACTIVITÉ ?**

**Dalila NICET-CHENAF \* et Eric ROUGIER\*\***

***Résumé** - La littérature empirique a identifié de nombreux déterminants des investissements directs étrangers supposés représenter les conditions d'attractivité des territoires d'accueil. Mais l'hypothèse d'une concurrence ou d'une complémentarité de l'attractivité des pays connaissant des niveaux de développement similaires au sein d'une même région n'a guère été envisagée. L'objectif de cet article est de tenter de déterminer s'il existe une relation de long terme entre les IDE tunisiens et les IDE marocains. Si les flux d'IDE entrant en Tunisie peuvent améliorer le climat des affaires dans la zone et de ce fait attirer de façon indirecte des IDE au Maroc, le Maroc peut également subir un détournement de trafic sur certains IDE en faveur de son concurrent la Tunisie. Cette hypothèse est testée dans le cadre d'une relation de cointégration puis, dans le cadre d'un modèle à correction d'erreur. Nos résultats montrent que la concurrence et les effets de déversement s'articulent en fait sur la durée.*

**Mots-clés :** INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE), POLITIQUES D'ATTRACTIVITÉ, EFFETS DE DIVERSION, MAROC, TUNISIE.

**Classification JEL :** F21, O57, F59

---

\* GREThA – Université Bordeaux 4 ; bnicet@yahoo.com

\*\* GREThA – Université Bordeaux 4 ; rougier@u-bordeaux4.fr

## 1. INTRODUCTION

Les flux d'investissement direct (IDE) vers les économies en développement ont augmenté très fortement pendant les années quatre-vingt-dix et ils sont devenus une importante source d'entrée de capitaux et de financement de la croissance pour de nombreuses économies émergentes. La question de l'attractivité est donc devenue essentielle en particulier pour les pays qui ne profitent pas autant qu'ils le voudraient de cette dynamique. Une analyse de la CNUCED (1999) montrait qu'entre 1990 et 1998 plus de 135 pays avaient diminué les restrictions réglementaires sur les entrées d'investissements directs sur leur territoire. Simultanément, un grand nombre de pays ont appliqué sur la période des programmes de stabilisation macroéconomique et d'ajustement structurel censés améliorer l'attractivité de leurs économies pour les capitaux étrangers [Berr et Combarnous, 2005 ; Basu et Srinivasan, 2002]. Or, même si ces politiques ont augmenté l'attractivité de ces territoires pour les multinationales<sup>1</sup>, et si les entrées effectives d'IDE ont connu dans les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) une forte progression [FEMISE, 2005], les économies méditerranéennes ont connu une progression des investissements inférieure à celle des autres régions en développement<sup>2</sup> pendant les années quatre-vingt-dix.

En conséquence, la part mondiale de la zone méditerranéenne en 2003 est équivalente à son niveau de 1990, alors même que l'Asie, l'Amérique latine et surtout l'Europe centrale et orientale ont vu leur part dans les flux d'IDE mondiaux augmenter sur la même période. Même si on observe, à partir de 2001, un reflux des IDE européens orientés vers les nouveaux membres de l'UE et une légère accélération des flux vers les pays méditerranéens entre 2002 et 2003<sup>3</sup> [FEMISE, 2005], les flux d'IDE vers les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) représentent tout de même encore près de deux fois ceux qui sont destinés aux pays méditerranéens. Il se peut donc qu'existe une concurrence entre les territoires économiques au voisinage de l'Union européenne pour attirer les investissements directs.

Alors que la littérature empirique relative aux déterminants de l'attraction des IDE est abondante, la question de la concurrence ou de la complémentarité d'attractivité entre des pays proches du point de vue géographique et des fondamentaux politico-économiques a plus rarement été abordée. Nous verrons

---

<sup>1</sup> Comme le confirment l'étude conjointement menée par la CNUCED et l'international Chamber of Commerce (ICC) en 1999/2000 citée par Basu et Srinivasan (2002) ou les études dont les résultats sont présentés dans le rapport sur l'investissement dans le monde de 1999 (UNCTAD, 1999).

<sup>2</sup> « *Les pays méditerranéens ont reçu en moyenne 8 milliards de dollars d'investissements étrangers ces dernières années, soit guère plus que la seule Pologne. ... La proportion d'investissements «greenfield» est marginale. Même dans les pays les plus dynamiques que sont le Maroc et la Tunisie, (de nombreux) secteurs sont encore largement protégés de la concurrence internationale.* » [FEMISE, 2005, p. 49].

<sup>3</sup> La part des pays d'Europe de l'est dans les flux d'IDE extra UE-15 passe de 6,2% à 4,5% alors que celle des pays méditerranéens passe de 1,4 à 2,8%.

dans la section 2 que des changements politiques ou institutionnels comme les changements de politique économique de la Chine ou l'élargissement de l'Europe aux PECO ont généré des interrogations dont on trouve des traces dans la littérature récente. Cependant, cette question de la concurrence des territoires a été peu traitée dans le cas de pays comme le Maroc et la Tunisie.

Le Maroc, en effet, capte certaines années des montants d'IDE beaucoup plus élevés que la Tunisie, et attire même un montant d'investissement supérieur à son potentiel [CNUCED, 2005]<sup>4</sup>. Par exemple, en 1990, le Maroc est classé par la CNUCED dans les *mauvais élèves* alors que la Tunisie réalisait plus que son potentiel d'attractivité. Mais il devient à son tour *surperformeur* en 2005 alors que la Tunisie retrouve son statut de *bon élève* après avoir été mauvais élève en 2002 [CNUCED, 2005]. Malgré des performances en progression, le Maroc peine toutefois à s'assurer des investissements réguliers malgré les efforts d'attractivité qui sont faits depuis plus de dix ans<sup>5</sup>.

Sans nier leur intérêt en matière d'évaluation de l'efficacité globale des politiques d'attractivité, ces indicateurs et ces classements de la CNUCED ne permettent pas de dire pourquoi un pays qui a de faibles performances a été malgré tout choisi comme lieu d'implantation alors que le pays voisin est plus attractif, ni pourquoi un pays qui améliore son potentiel peut ne pas attirer les investissements attendus.

Notre objectif dans cet article n'est pas d'identifier les déterminants des IDE entrants au Maroc<sup>6</sup>, mais de s'interroger sur la concurrence potentielle exercée par la Tunisie au regard des implantations au Maroc. L'hypothèse inverse est celle d'un potentiel d'attractivité régional qui rendrait les IDE vers les deux pays complémentaires et non substituables. Le niveau des IDE entrant en Tunisie contribuerait alors à améliorer le climat des affaires dans la zone Maghreb et à bénéficier indirectement, à la manière d'une externalité, à l'attractivité marocaine. Dans ce scénario une relation positive entre les deux flux d'IDE doit être observée. A contrario, une relation inverse entre les deux variables indiquerait que la Tunisie détourne en sa faveur des flux d'IDE privant ainsi le Maroc d'un puissant levier de développement. Il s'agit donc de tester tout d'abord l'existence d'une relation entre l'attractivité marocaine et l'attractivité tunisienne, puis de déterminer le sens de cette relation.

---

<sup>4</sup> La CNUCED classe, à partir de douze « déterminants » probables du choix de l'internationalisation et de l'implantation (comme par exemple les PIB par tête ou la proportion d'étudiants du tertiaire dans la population), les pays selon leur potentiel et leurs performances en matière d'attractivité des IDE. Au regard de ces variables, le croisement, dans une matrice, des performances potentielles et effectives indique si un pays ayant de bonnes « qualités », a été effectivement choisi par des investisseurs (bon élève) ou non (sous-performeur), ou si un pays ayant de moins bonnes « qualités » a été choisi (sur-performeur) ou n'a pas été choisi (mauvais élève) comme lieu de localisation d'investissements. Ces indicateurs sont toutefois tributaires de la grande variabilité des flux annuels d'IDE.

<sup>5</sup> Sur ces politiques d'attractivité au Maroc et en Tunisie, voir Nicet-Chenaf et Rougier (2007).

<sup>6</sup> Sur ce point et pour l'ensemble des PSEM, voir par exemple Chan and Gemayel (2004) et Daniele and Marani (2006).

Cet article s'ouvre sur une revue de la littérature théorique et empirique sur le thème de l'attractivité et des effets de diversion (section 2), puis procède à un état des lieux statistique de l'attractivité pour les IDE en Tunisie et au Maroc qui justifie la question posée (section 3), et s'achève par une analyse économétrique testant les hypothèses de concurrence ou de complémentarité d'attractivité entre ces deux pays (section 4).

## **2. ATTRACTIVITÉ ET EFFETS DE DIVERSION : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE**

### **2.1. La théorie des effets de diversion**

D'un point de vue théorique, il existe peu de modèles ayant abordé la question des effets de diversion des IDE entre pays ou régions. Il est possible toutefois d'avancer que les effets de diversion peuvent apparaître lorsque deux pays présentent des similarités du point de vue de leur potentiel d'attractivité qui rendent substituables leurs territoires pour les IDE susceptibles de leur être destinés.

La proximité du point de vue de la productivité et des coûts de la main d'œuvre, des infrastructures et des institutions politiques et juridiques, mais également du point de vue de leur spécialisation commerciale rend les IDE verticaux ou de plate-forme plus substituables. Eichengreen et Tong [2005, 2006] montrent ainsi que les pays asiatiques les plus développés ont bénéficié des effets d'entraînement des IDE vers la Chine du fait de la complémentarité des IDE qu'ils reçoivent. Nunnenkamp [2000] montre pour sa part que les pays latino-américains n'ont pas souffert d'effets de diversion de la part des PECO en raison de la complémentarité de leurs structures d'exportation. Des pays proches du point de vue de la taille du marché et de ses perspectives de croissance pourront également partager des effets de diversion dans le cas d'IDE horizontaux. Eichengreen et Tong [2005, 2006] encore montrent ainsi que le redéploiement des IDE japonais en Chine aux dépens des pays de l'OCDE correspond moins à un objectif de diminution des coûts d'organisation de la production et de financement des investissements qu'à un arbitrage entre des marchés au potentiel très différent.

A partir de l'hypothèse de la substituabilité des IDE à destination de la Chine et des autres pays, les effets de diversion ont été simulés dans le cadre de modèles d'équilibre général calculable. Ces travaux plutôt théoriques [Ianchovichina and Walmsley, 2003 ; Ianchovichina and Martin, 2003 ; McKibbin and Woo, 2003 ; IMF, 2004] n'apportent pas de réponse empirique à la question posée car ils postulent que la concurrence entre les territoires est un jeu à somme nulle en imposant a priori une relation de diversion à leur modèle. Plusieurs de ces travaux simulent dans le même cadre théorique les conséquences de la constitution d'un accord commercial régional sur les effets de diversion des IDE.

La théorie des effets de l'intégration régionale peut ainsi contribuer à l'explication des effets de diversion par analogie avec le concept traditionnel de

détournement de trafic de Viner [1950]. La participation d'un ou plusieurs pays hôtes des IDE à un accord régional avec des pays émetteurs rend ces pays relativement plus attractifs que les pays situés hors de la zone, notamment pour les investissements verticaux. Alors ces derniers deviennent relativement moins attractifs pour les pays sources et ils subissent un effet de diversion au profit de la zone. Ce fut le cas pour de nombreux pays en développement lorsque la signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) eut détourné les IDE américains vers le Mexique. Il existe également un effet de dilution des IDE lorsque l'élargissement d'un accord régional à de nouveaux membres – dont l'attractivité est proche de celle des pays membres récepteurs d'IDE verticaux – détourne les IDE de ces derniers, qui perdent leur accès préférentiel au pays source au profit des nouveaux venus si leurs avantages à la localisation sont supérieurs par ailleurs (coût du travail, qualification, fiscalité, géographie). C'est ce qui s'est passé pour le Mexique au moment où l'ALENA s'est élargi au sud, ou pour l'Espagne, la Grèce et le Portugal lorsque l'Union européenne s'est élargie à l'est.

Baldwin et al. [1999] tirent de leur modèle théorique un autre effet de l'intégration sur les IDE qu'ils nomment la défragmentation du marché et que l'on peut retrouver dans les modèles de Blomström and Kokko [1997] ou de Dunning [2000]. Il s'agit en fait des avantages à la localisation pour les IDE en termes d'efficacité et de productivité que produisent les économies d'échelle et l'intensification de la concurrence imposée par la déssegmentation des marchés internes au sein de l'accord régional. Ces effets pro-concurrentiels dans la zone génèrent des effets de diversion des IDE aux dépens des pays situés hors de la zone intégrée et ne profitant pas des gains de productivité qu'elle génère.

Mais il peut exister des effets de diversion indépendamment des substituabilités ou complémentarités des pays concernés.

Premièrement, la possibilité d'effets de diversion des IDE existe lorsqu'un pays très attractif polarise les investissements à destination d'une zone donnée. Le niveau important des entrées d'IDE en Chine a par exemple conduit à s'interroger sur les effets de diversion de l'investissement étranger que subiraient les autres pays asiatiques, voire même l'ensemble des pays en développement [Chantasawat, Fung and Siu, 2004 ; Chantasawat, Fung, Lizaki and Siu, 2004 ; Mercereau, 2005]. Mais des effets de diversion moins massifs peuvent également exister entre des pays proches économiquement et géographiquement. Il peut ainsi exister une concurrence sur des territoires économiques voisins entre lesquels les investisseurs vont arbitrer pour prendre leur décision d'implantation sur la base de variables peu observables comme les habitudes ou l'histoire de la firme, le sentiment général des décideurs, les liens personnels... Ces effets de diversion sont d'autant plus probables que les fondamentaux macroéconomiques seront proches entre deux pays, sauf pour un ou plusieurs facteurs qui seraient décisifs pour les firmes à la recherche d'une implantation. Pour la Chine, il pourra s'agir de la taille du marché et de ses potentialités [Eichengreen et Tong, 2005] alors que pour les PECO il s'agirait du meilleur couple « coût-qualification » de leur main d'œuvre. Toujours est-il que les politiques d'attractivité et d'incitation de plus en plus proches menées

par les pays méditerranéens [Nicet-Chenaf, Alaya et Rougier, 2007] ou par les pays africains [Basu et Srinivasan, 2002] nivellent les différences et augmentent la probabilité que de tels effets de diversion apparaissent en rendant les territoires économiques plus substituables pour les investisseurs.

Deuxièmement, « les chocs conjoncturels » peuvent créer des opportunités d'investissement, au delà des performances globales du pays qui ne sont alors pas considérées. Un programme de privatisation dans un pays donné peut détourner les flux en faveur de ce dernier au détriment de pays présentant de meilleurs potentiels. Les pics d'IDE entrant au Maroc en 2001 et 2003 s'expliquent ainsi largement par des opérations liées aux privatisations.

Troisièmement, les divers secteurs d'implantation ne sont généralement pris en compte ni dans les statistiques globales d'IDE, ni dans les analyses empiriques. Or, des entreprises peuvent préférer se localiser dans le pays ayant les meilleures performances dans son secteur d'activité et non pas au regard des performances d'attractivité globale du pays. Nous montrerons dans la troisième partie que même si les secteurs attractifs diffèrent sensiblement, la structure sectorielle des IDE reçus par le Maroc et la Tunisie est assez proche.

La quatrième raison a trait aux comparaisons que peuvent faire les investisseurs entre les pays candidats proches géographiquement. Par exemple, si deux pays A et B proches ont des performances identiques, le pays A peut être systématiquement choisi par les investisseurs tandis que l'autre, concurrent, est délaissé pour des raisons qui n'ont pas trait à ses performances, mais plutôt à l'histoire ou à d'autres considérations. Si les investisseurs sont sur le marché du pays A depuis plusieurs années, ils peuvent considérer mieux le maîtriser et ne pas vouloir réaliser d'opérations dans le pays B moins connu. Ils peuvent également considérer que, au delà de performances globales identiques, le pays A détient un avantage comparatif dans le secteur d'activité qui est moins développé dans le pays B. Pour finir, l'agglomération d'activités dans le pays A peut lui conférer un avantage définitif vis-à-vis du pays B. Au final, un pays B ayant de bonnes performances globales d'attractivité à l'aune des indicateurs agrégés peut recevoir moins d'IDE que son potentiel ne l'autorise car il subit un « détournement de trafic », en faveur du pays A. Au contraire, un pays qui a des performances moins bonnes qu'un pays voisin peut recevoir plus d'IDE que son potentiel ne l'autorise car il est mieux connu, car il possède un avantage dans un secteur que n'a pas le pays voisin, ou car des activités sont depuis longtemps concentrées dans le pays. Il bénéficie, dans ce cas, d'un détournement de flux en sa faveur.

## **2.2. Les mesure de l'effet de diversion**

Les travaux empiriques sur les déterminants des entrées d'IDE et de l'attractivité des territoires sont assez nombreux. Ils proposent des variables explicatives toujours plus nombreuses mais autour desquelles aucun consensus

ne se dégage<sup>7</sup>. En revanche, les tentatives de vérification empirique de l'existence des effets de diversion sont encore assez rares. Certaines ont été consacrées aux effets de l'adhésion à l'OMC et des changements de politique économique de la Chine sur les exportations réalisées et les investissements reçus par d'autres pays ou régions. Eichengreen et Tong [2005] utilisent une modélisation gravitationnelle qui intègre dans chaque couple de pays partenaires les IDE vers la Chine en provenance du pays émetteur ou les exportations de la Chine vers le pays importateur. Ils montrent que l'ouverture de la Chine a des effets ambigus qui varient selon les régions et les secteurs. Alors qu'aucun effet significatif des exportations chinoises sur les exportations réalisées par les autres pays n'apparaît sur la relation globale, l'impact des exportations chinoises est négatif sur les exportations de biens de consommation en concurrence avec les productions chinoises, mais il est positif pour les producteurs de biens de production et de biens intermédiaires qui bénéficient d'un effet de demande de la Chine. Simultanément, une relation négative non significative apparaît sur la relation globale en termes d'IDE<sup>8</sup>. Les auteurs en concluent qu'il y a une suspicion d'effet de diversion causée par les IDE vers la Chine, même si la robustesse des estimations pose problème. La désagrégation régionale des données montre que si la croissance forte des IDE vers la Chine n'a pas eu d'effet significatif sur les IDE reçus par l'Amérique latine ou par l'Europe de l'est, elle a eu des effets positifs de complémentarité sur les autres pays asiatiques et des effets négatifs de diversion sur les pays de l'OCDE du fait de l'effet taille associé au marché chinois<sup>9</sup>. L'hypothèse d'une logique d'intégration régionale des chaînes logistiques parmi les pays asiatiques est confirmée par une analyse avec coefficient variable qui montre que la complémentarité avec les IDE chinois est plus forte (coefficient plus élevé) pour les pays qui sont ses fournisseurs<sup>10</sup>.

Park et Park [2006] confirment à partir d'un modèle gravitationnel l'hypothèse d'une chaîne de valeur régionale puisqu'ils montrent que les entrées d'IDE dans les pays asiatiques sont plus fortes dans le cadre des accords régionaux entre des pays de niveaux de développement différents, et en

<sup>7</sup> La littérature propose ainsi une liste « ouverte » des divers éléments tant industriels (coûts de transport, coûts d'implantation, coûts salariaux, avantages technologiques, agglomération d'activités...) que commerciaux (taille du marché, proximité de la demande, barrières à l'échange) ou institutionnels (politique fiscale ou commerciale, dispositions législatives en matière de rapatriement des capitaux ou de mouvement de capitaux, risque pays, appartenance à une zone d'intégration) susceptibles d'expliquer le volume d'IDE à destination d'un pays. Voir notamment Chakrabarti [2001], Kamaly [2003], Lim [2005], Bloningen [2005] ou Nicet-Chenaf, Alaya, Rougier [2007].

<sup>8</sup> Elle devient significative lorsque l'effet fixe temporel est retiré.

<sup>9</sup> Cette relation conditionne le signe négatif de la relation globale et s'explique par le repositionnement des IDE des firmes japonaises et des pays de l'OCDE vers un marché chinois à fort potentiel (en raison des coûts de financement ou de contrôle moindres associés à une localisation unique).

<sup>10</sup> Japon et Singapour pour les biens de production et les composants électroniques, et Indonésie pour les matières premières et l'énergie. Les coefficients les plus faibles sont mesurés pour la Corée du sud dont l'industrie manufacturière est concurrencée directement par la Chine, et la Bangladesh et le Pakistan qui sont peu intégrés dans les chaînes de valeur internationales.

particulier, lorsque ceux-ci impliquent le Japon<sup>11</sup>. Chantasawat, Fung, Iizaki and Siu [2004] parviennent à un résultat très proche concernant les seuls pays asiatiques à partir d'une méthodologie différente puisqu'ils utilisent un modèle à équations simultanées qui leur permet d'intégrer les IDE vers la Chine comme une variable explicative endogène des IDE reçus par huit pays asiatiques voisins, aux côtés des variables plus traditionnelles<sup>12</sup>. Roland-Holst and Weiss [2005] vont plus loin et en concluent que les flux régionaux d'IDE sont influencés de façon endogène par l'activité commerciale régionale, en particulier lorsqu'elle est liée à la densification des chaînes logistiques puisque les investissements en Chine sont alors liés avec les investissements ailleurs dans la région pour fournir des composants ou des biens intermédiaires à des usines situées en Chine ou dans un autre pays de la zone. En pondérant les IDE reçus par la Chine par une mesure du PIB ou des IDE de la région, Mercereau [2005] ne trouve pas d'effet d'éviction pour les pays asiatiques quel que soit leur niveau de développement, sauf pour Myanmar et Singapour<sup>13</sup>. Toutefois, l'effet d'éviction pour Myanmar s'explique par les restrictions croissantes imposées par ce pays sur les IDE américains, européens et asiatiques, alors que le cas de Singapour peut s'expliquer par la part importante des exilés chinois dans les IDE reçus par ce pays qui se sont réorientés vers Hong-Kong et la Chine pour profiter des avantages de la politique d'ouverture de la Chine [Tsen and Zebregs, 2003].

D'autres travaux ont posé la question des effets de diversion des IDE entre la périphérie de l'Union européenne, en particulier le Portugal, l'Espagne et la Grèce et les nouveaux pays associés ou membres d'Europe centrale et orientale. En effet, la proximité géographique et institutionnelle des nouveaux membres vis-à-vis du grand marché européen, la disponibilité d'une main d'œuvre bien formée et relativement bon marché, l'existence d'un lieu de débouchés en devenir [Dupuch, Mouhoud, Talahite, 2004], et la stabilité politique font de cette zone une sérieuse concurrente à l'Europe du sud, mais également à ensemble des pays du Bassin méditerranéen [Gual and Carmela, 1994 ; Galego, Vieira et Vieira, 2004]<sup>14</sup>. Brenton et al. [1999] montrent que les

---

<sup>11</sup> Les analyses de sensibilité qu'ils conduisent montrent toutefois que les exportations chinoises et les IDE reçus par la Chine ont tendance à détourner les exportations réalisées et les IDE reçus par les autres pays lorsque la distance entre la Chine et le pays importateur ou émetteur est utilisée comme instrument, alors que la relation est positive lorsque les MCO sont utilisés sans correction de l'endogénéité des variables explicatives.

<sup>12</sup> La taille du marché, la fiscalité, le niveau des salaires, les stocks de capital humain, la qualité des infrastructures et la stabilité politique.

<sup>13</sup> La régression en logarithme utilisée par Chantasawat, Fung, Iizaki and Siu (2004) suppose en effet que l'effet de diversion dépend du rythme de changement des IDE vers la Chine et pas de leur niveau, ce qui pour Mercereau (2005) n'est pas garanti théoriquement. Le choix de leur variable expliquée (part des IDE de la zone) et de leur variable explicative (log des IDE vers la Chine) ne permet pas nécessairement de saisir l'effet de diversion derrière le signe négatif associé à cette dernière variable car toute augmentation du poids très important des IDE vers la Chine réduit mécaniquement la part reçue par les autres pays (et donc la variable expliquée).

<sup>14</sup> La plupart de ces analyses utilisent des modèles gravitationnels appliqués aux flux bilatéraux d'IDE entre les pays européens et les futurs membres d'Europe centrale et orientale. Les variables d'explication traditionnelles des flux d'IDE entrants peuvent être introduites aux côtés des trois variables de base que sont le PIB, la taille de la population et la distance entre les pays de chaque



IDE vers les PECO sont complémentaires des échanges commerciaux et qu'ils ne semblent pas avoir créé de diversion pour les autres localisations européennes. Buch et al. (2001) confirment ce dernier résultat pour le Portugal et l'Espagne et dans une moindre mesure pour la Grèce. En outre, ils testent avec succès l'hypothèse selon laquelle les effets de diversion peuvent mesurer des différentiels d'attraction des IDE qui révèlent la convergence des stocks d'IDE vers un état-stationnaire de long terme que permet de simuler le modèle gravitationnel. A partir d'un modèle de panel à effets aléatoires et d'une comparaison entre les niveaux potentiels d'IDE (prédits par le modèle) et les niveaux observés, Galego, Vieira et Vieira [2004] montrent que les pays du sud de l'Europe comme le Portugal, et dans une moindre mesure l'Espagne, n'ont pas souffert d'une diversion des flux d'IDE entre 1996 et 1999, sans toutefois pouvoir généraliser ce résultat pour les périodes non couvertes par les données.

Enfin, des effets de diversion ou de dilution des IDE ont été mis en évidence dans le cadre des détournements de trafic produits par un accord régional. A partir d'un modèle de panel dynamique<sup>15</sup>, Jaumotte [2004] montre qu'une corrélation négative existe entre les IDE reçus par les pays participant à l'accord et ceux qui n'y participant pas. L'auteur simule même ces bénéfices sur la base d'un accord de commerce entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et montre que l'augmentation de la taille du marché régional augmenterait les stocks d'IDE de 62% en Algérie, 85% au Maroc et de 165% en Tunisie<sup>16</sup>. Enfin, Levy Yeyati et Daude [2003] mettent en évidence des effets de dilution puisque l'augmentation de la taille de l'accord diminue les flux d'IDE originaires de la zone de 27% pour le pays hôte moyen<sup>17</sup>. Rejoindre un accord régional permet en moyenne de doubler les IDE bilatéraux avec les autres membres, les effets négatifs liés à la baisse des IDE horizontaux de contournement des barrières douanières étant plus que compensés par les effets positifs de création de trafic. Les IDE horizontaux sont d'autant plus élevés que l'économie qui intègre l'accord est plus ouverte et entretient des relations commerciales bilatérales plus intenses avec les pays sources, alors que l'écart de développement entre les partenaires (mesuré par les écarts de dotations en capital) favorise les IDE verticaux et l'hypothèse de la complémentarité entre les territoires.

Pour conclure cette revue de la littérature, nous pouvons supposer que des pays comme le Maroc et la Tunisie qui usent de ces incitations depuis une

---

paire. La première variable est généralement positivement associée aux flux d'IDE entrants, la dernière l'est négativement si les coûts de coordination et de contrôle qui augmentent avec la distance l'emportent sur les gains liés à la substituabilité entre les IDE et les exportations dont les coûts de transport augmentent avec la distance.

<sup>15</sup> Les stocks d'IDE d'un pays participant (extérieur) à l'accord régional sont expliqués par des variables traditionnelles (taille du marché, effets d'agglomération, coûts et qualité du travail, environnement de l'investissement, infrastructures) et par le niveau moyen des IDE hors de la zone (dans la zone).

<sup>16</sup> Jaumotte (2004, p. 16) nuance ces résultats qui surestiment l'effet de l'accord régional sur les IDE reçus.

<sup>17</sup> Ils intègrent le PIB du pays source de l'IDE augmenté de celui de tous les pays qui sont ses partenaires dans la zone à un modèle gravitationnel. Cette variable qui doit capter les effets de diversion ou de dilution doit avoir un signe négatif.

dizaine d'années peuvent se retrouver en concurrence pour un choix de localisation entre deux territoires offrant des avantages proches en termes d'inputs, de coûts de production, de taille du marché, de proximité géographique et culturelle, de stabilité économique, politique et sociale. Les entrées d'IDE dans une économie dépendent donc des facteurs d'attractivité propres à ce pays, mais elles dépendent également des niveaux d'attractivité des pays équivalents ou voisins comme le cas de Chine par rapport à la zone asiatique l'illustre parfaitement [Mercereau, 2003]. Cette hypothèse est d'autant plus crédible qu'une intégration régionale plus poussée qui pourrait révéler des complémentarités entre ces pays du point de vue de leur insertion dans les chaînes de valeur mondialisées tarde à se concrétiser.

### **3. LE MAROC ET LA TUNISIE SONT-ILS EN CONCURRENCE AU REGARD DES IDE ? UNE ANALYSE STATISTIQUE**

La description statistique des IDE reçus par les deux pays permet d'offrir un premier élément de réponse concernant l'hypothèse d'une concurrence entre les deux territoires. Pour que concurrence il y ait, il faut que les dynamiques, les secteurs et les motifs d'investissement dans les deux pays soient proches. Or, les dynamiques globales d'attraction des IDE se sont rapprochées sur le long terme. Dans le même temps, les secteurs concernés se sont diversifiés de façon assez comparable, au-delà des tropismes propres à chaque histoire et à chaque territoire.

Comparer les motifs nécessiterait de disposer de données d'entreprises. Toutefois, l'analyse des secteurs récepteurs des investissements donne des informations sur la nature verticale, horizontale ou composite des IDE reçus. De même, la proximité des structures commerciales renforce l'hypothèse d'une concurrence possible des deux territoires pour des investissements plutôt verticaux. Enfin, l'environnement des investissements et la proximité des performances productives peuvent également renforcer les possibilités de concurrence.

#### **3.1. Des tendances globales convergentes : le rattrapage marocain**

Parmi les pays méditerranéens, seuls quelques pays comme l'Égypte, Israël, et dans une moindre mesure le Maroc et la Tunisie attirent un volume significatif d'investissements sur des secteurs qui se diversifient progressivement. Le Maroc et la Tunisie représentaient respectivement 10% et 15% du stock d'IDE de la région<sup>18</sup> en 2003 contre 28% pour Israël, 19% pour l'Égypte, et 17% pour la Turquie.

La Tunisie a attiré beaucoup plus d'IDE relativement à sa taille que le Maroc puisqu'elle présente des ratios de stocks d'IDE par rapport au PIB stables autour de 60% pendant les années quatre-vingt-dix contre un ratio croissant qui passe de 14% en 1995 à 44% du PIB en 2005<sup>19</sup>. La Tunisie qui a

---

<sup>18</sup> Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Égypte, Jordanie, Palestine, Israël, Syrie, Liban et Turquie.

<sup>19</sup> Données UNCTAD, WDI 2007.

eu des performances supérieures et plus régulières du point de vue des flux d'IDE par rapport au PIB jusqu'en 2000 enregistre un ratio annuel moyen proche de 3% depuis contre 5 % pour le Maroc.

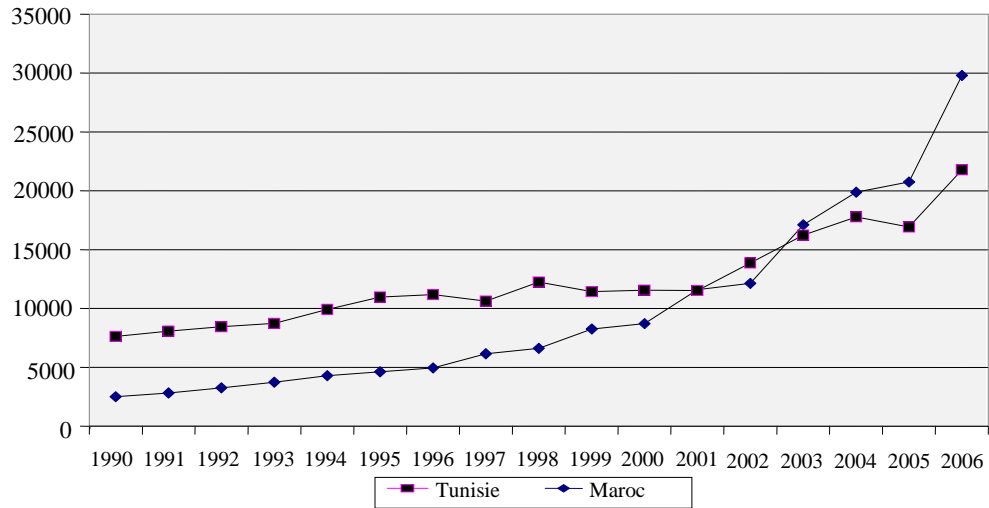
Un véritable processus de rattrapage de la Tunisie par le Maroc s'est amorcé depuis le milieu des années quatre-vingt-dix et le stock d'IDE marocain a dépassé celui de la Tunisie en 2003 (figure 1). En 2006, il représente 29 794 millions de dollars courants au Maroc contre 21 779 millions de dollars courants en Tunisie alors qu'il était trois fois plus faible en 1990 (2 508 millions contre 7 615 millions) [UNCTAD, FDI online 2007].

Même si de nombreux secteurs restent encore protégés de la concurrence internationale dans ces deux pays, les privatisations et les mesures de libéralisation de l'investissement ont progressivement élargi le champ des investissements possibles pour des firmes étrangères [Nicet-Chenaf et Rougier, 2007 ; Alaya, Nicet-Chenaf, et Rougier, 2007]. C'est d'ailleurs la logique de privatisation et d'ouverture à la concurrence de nouveaux secteurs d'activité qui explique l'évolution fortement erratique des flux d'IDE vers le Maroc depuis 1996 (figure 2). Ces derniers sont en effet plus fortement conditionnés par une logique d'aubaine (privatisations, programmes d'investissements d'infrastructure...) qu'en Tunisie où les flux restent très réguliers (figure 2). L'écart-type des flux annuels d'IDE rentrants calculé sur la période 1995-2005 est ainsi de 1023 dollars pour le Maroc contre 184 dollars pour la Tunisie.

Les flux d'IDE sont, par exemple, passés de 2,9 milliards de dollars en 2001 à 533 millions de dollars 2002, ce qui constituait en fait pour la CNUCED [2005] un retour à un niveau d'évolution normal car c'est la privatisation du secteur des télécommunications en 2001 qui a permis de drainer une masse de fonds environ quatre fois supérieure à la moyenne de la période. Mais les années 2003, 2004 (dans une moindre mesure) et surtout 2005 permettent à nouveau au Maroc, à la faveur d'importantes opérations de fusions - acquisitions, de retrouver des niveaux d'IDE élevés de respectivement 2,4, 1 et 2,9 milliards de dollars [World Bank, World Development Indicators, 2007] ce qui le place en 2005 au premier rang des récipiendaires d'IDE en Afrique, devançant même l'Afrique du Sud. Sur la même période, la Tunisie recevait en moyenne 682 millions de dollars d'IDE avec des écarts à la moyenne ne dépassant pas 15%.

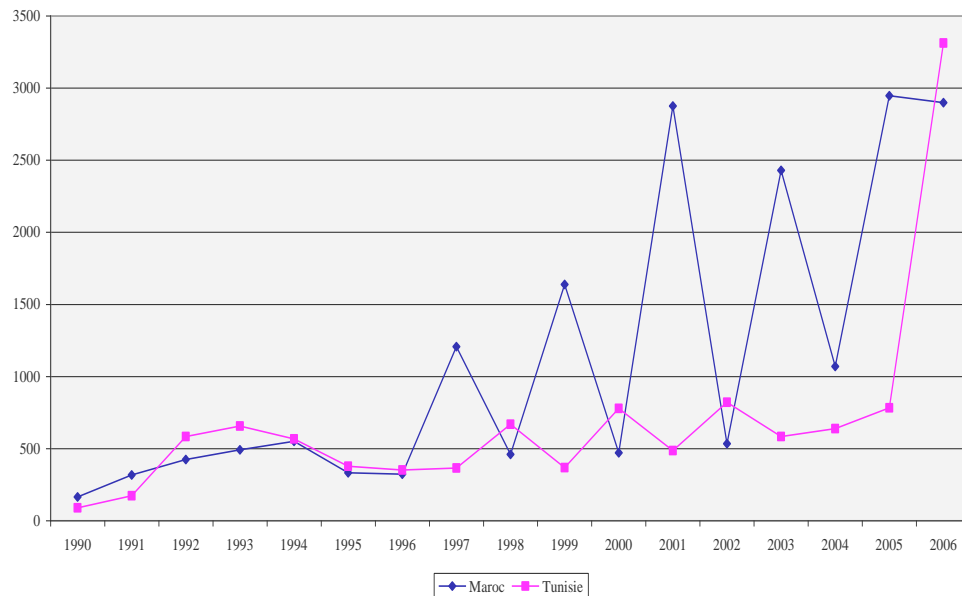
Les pays développés sont les principaux investisseurs au Maroc et en Tunisie. Ainsi, ils expliquent, en 2002, environ 84% du total des IDE reçus par le Maroc et environ 85 % des IDE vers la Tunisie en 2001. La France, l'Espagne et l'Allemagne au Maroc, la Belgique-Luxembourg, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Allemagne en Tunisie se partagent la plupart de ces opérations. En outre, dans les deux pays, les secteurs du tourisme, de l'énergie et des matières premières enregistrent un nombre croissant d'opérations d'investissements en provenance de firmes des pays en développement. Mais une analyse plus précise de la répartition sectorielle des investissements permet de détecter des ressemblances au-delà des spécialisations traditionnelles des deux pays.

**Figure n° 1 : Stocks d'IDE entrant au Maroc et en Tunisie (1995 - 2006)  
en millions de \$ US**



Source : UNCTAD, FDI online 2007.

**Figure n° 2 : Flux d'IDE entrant au Maroc et en Tunisie (1990-2006)  
en millions de \$ US**



Source : UNCTAD, FDI online 2007.

### 3.2. Des dynamiques sectorielles comparables au-delà des divergences apparentes

Les secteurs qui attirent les IDE sont assez semblables dans les deux pays, même si des spécificités subsistent. Les tableaux 1 et 2 donnent la répartition sectorielle des montants et des opérations d'IDE dans les deux pays. La Tunisie attire plutôt des investissements dans l'industrie manufacturière et l'énergie alors que les IDE reçus par le Maroc sont plutôt tertiaires (tableau n°1).

**Tableau n°1 : Répartition sectorielle des montants d'IDE reçus par le Maroc et la Tunisie depuis 2002**

	Tunisie (a)					Maroc (c)				
	2002	2003	2004	2005	2006	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Industrie manufacturière</b>	21,9	37,5	39,2	37,0	24,3	20,0	80,8(d)	18,9	8,6	34,1
dont (en % des IDE industriels)										
Divers	9,2	9,8	10,7	7,0	9,9	nd	nd	nd	nd	nd
AA	10,0	10,0	4,2	4,3	5,1	nd	nd	nd	nd	nd
Matériaux de construction	17,1	24,4	28,5	19,2	13,4	nd	nd	nd	nd	nd
Mécanique/électrique/électronique	29,7	27,3	26,1	43,3	27,0	nd	nd	nd	nd	nd
Chimie	5,0	3,9	5,9	10,2	10,2	nd	nd	nd	nd	nd
Textile /habillement/cuir	28,8	24,6	24,2	22,6	34,4	nd	nd	nd	nd	nd
<b>Energie</b>	36,6	42,0	34,4	38,0	65,7	3,1	0,4	3,5	1,4	0,3
<b>Tourisme et immobilier</b>	1,8	2,5	2,8	1,6	1,3	6,9	8,0	36,5	32,8	46,7
<b>Agriculture</b>	0,9	0,5	1,2	0,7	1,0	0,3	0,1	0,3	0,0	0,0
<b>Services et divers (télécoms)</b>	38,7	17,4	22,3	22,7	7,7(b)	66,9	10,7	40,8	57,2(e)	34,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

<sup>a</sup> Sources : FIPA-API-APIA-ONT-BCT-Douane.

<sup>b</sup> La privatisation de Tunisie Télécom (35 % du capital) soit 2 972 Millions de TND et 62,3% de la valeur des IDE reçus a été enlevée des calculs.

<sup>c</sup> Sources : Office des changes du Maroc.

<sup>d</sup> Privatisation.

<sup>e</sup> Privatisation.

Les IDE primaires et secondaires sont relativement plus nombreux en Tunisie qu'au Maroc puisqu'ils représentaient respectivement 17 % et 48% des opérations entre janvier 2003 et novembre 2006 pour la Tunisie contre 11% et 41% des opérations entre février 2004 et novembre 2006 pour le Maroc<sup>20</sup>. Les IDE tertiaires (immobilier, tourisme et services divers) sont donc plus nombreux au Maroc (48% des opérations et des deux tiers aux trois quarts des montants investis entre 2002 et 2006 dans lesquels des investissements importants dans le secteur du tourisme<sup>21</sup>) qu'ils ne le sont en Tunisie (35% des

<sup>20</sup> Données ANIMA, calculs des auteurs.

<sup>21</sup> Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie a attiré moins d'IDE en Tunisie qu'il ne l'a fait au Maroc, avec seulement 15 millions de dollar en 2002 soit vingt fois moins que les IDE pétroliers et dix fois moins que les IDE industriels

opérations entre janvier 2003 et novembre 2006 et entre 17,4 et 38,7 % des montants d'IDE reçus entre 2002 et 2006).

**Tableau n°2 : Répartition sectorielle des opérations d'IDE reçues par le Maroc et la Tunisie depuis 2003**

Secteurs	Nombre d'opérations d'IDE		% de l'ensemble des opérations	
	Maroc	Tunisie	Maroc	Tunisie
Agro-alimentaire	17	3	6	2
Energie	14	22	5	15
Matériaux, ciments	21	17	8	12
BTP	5	1	2	1
Biens de consommation	4	1	1	1
Machines, équipements	5	1	2	1
Textile, habillement	17	16	6	11
Automobile, aéronautique	30	15	11	11
Composants électroniques et électriques	17	13	6	9
Pharmacie, biotechnologies	5	4	2	3
Opérateurs télécoms, Internet	10	10	4	7
Centres d'appel	14	4	5	3
Logiciels, services informatiques	18	3	7	2
Services aux entreprises	16	6	6	4
R&D	6	1	2	1
Tourisme	34	8	13	6
Distribution	7	4	3	3
Transports, logistique	11	5	4	4
Banque, assurance	12	7	4	5
Services délégués (eau, assainissement)	6	1	2	1
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>142</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : [www.animaweb.org/observationreinfo.php](http://www.animaweb.org/observationreinfo.php). Répartition et calculs réalisés par les auteurs<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> ANIMA (réseau euro-européen des agences de promotion des investissements) recense depuis janvier 2003, l'ensemble des investissements réalisés par des entreprises étrangères dans les pays MEDA à travers cet observatoire en temps réel. Celui-ci, remis à jour 3 à 4 fois par semaine, est réalisé à partir de la synthèse des annonces d'investissements parus dans la presse ou les lettres des missions économiques. ANIMA connaît le nom de l'entreprise dans 99% des cas. 99% des IDE recensés par notre base ont été annoncés dans la presse francophone, anglophone, turque, espagnole, italienne ou flamande. Le montant des IDE est connu dans plus de la moitié des cas. Il s'agit toujours d'investissements réels ou qui vont avoir lieu dans les 12 mois. Les projets d'IDE ne portant pas sur des investissements précis ont été écartés. Afin de faire correspondre davantage les chiffres de notre observatoire aux définitions des IDE, ANIMA a retiré de la base tous les projets de franchise, de bureaux de représentation. Seules les franchises donnant lieu à plusieurs ouvertures de magasins sont conservées dans la base. Il s'agit d'une ventilation sectorielle des opérations d'IDE et non de leur valeur.

De 2004 à 2006, le Maroc a accueilli des investissements nombreux dans les secteurs du tourisme, de l'extraction de minerais non métalliques, de l'agro-alimentaire, de l'automobile et de l'aéronautique (équipementiers). Mais, alors que les fusions-acquisitions sont la forme dominante d'IDE sur ces activités de spécialisation traditionnelle pour le Maroc, des investissements *greenfield* importants commencent à se porter sur de nouvelles activités de service comme les centres d'appel ou les services administratifs des entreprises de banque et d'assurance. La part des « activités nouvelles » autour des logiciels et services informatiques, des centres d'appel, des services aux entreprises et de la R&D représente ainsi 20% des opérations d'IDE reçues par le Maroc pendant cette période contre seulement 10% des opérations d'IDE en Tunisie (tableau 2). Mais à l'exception des quelques implantations de R&D (Eolane, Matra, Simon, Gespar) et dans les activités de biotechnologie, ces services sont peu intensifs en travail qualifié et leur contenu technologique reste limité. Il en est de même pour une grande partie des investissements des équipementiers automobile et aéronautique, mais également des entreprises de composants électriques, qui concernent le câblage, c'est-à-dire une activité banalisée très intensive en travail non qualifié.

De même la Tunisie a longtemps reçu des investissements concentrés dans les secteurs de l'énergie et des industries manufacturières (tableau 1). En ce qui concerne les investissements récents dans les activités industrielles, ce sont les secteurs du textile, des composants mécaniques et électriques et des matériaux de construction qui attirent le plus d'investissements étrangers en Tunisie depuis 2002 (tableaux 1 et 2). Les investissements tertiaires sont dynamisés comme au Maroc par les opérateurs télécoms et Internet et les centres d'appels mais ils sont beaucoup moins importants en valeur.

Les ressemblances sont plus fortes en ce qui concerne la structure sectorielle des exportations de ces deux pays. Les deux pays dépendent dans des proportions analogues de l'UE au regard de leur commerce extérieur puisque l'Europe absorbe environ les deux tiers de leurs exportations et fournit également les deux tiers de leurs importations (CEPII, base Chelem). Ils représentent tous les deux une part du marché européen similaire (autour de 0,7%). Les calculs d'indice de Finger-Kreinin révèlent un degré de similitude relativement important (0,51) entre la structure des exportations vers l'UE du Maroc et de la Tunisie (à la différence des autres pays méditerranéens). Mais les diagrammes de l'annexe 1 montrent une similitude structurelle également grande en ce qui concerne l'ensemble des exportations de ces deux pays.

Les calculs effectués sur les seuls avantages comparatifs révélés (ACR), à partir de la base de données Chelem, confirment ces similitudes pour le Maroc et la Tunisie puisque 68% (70%) des exportations vers l'UE de la Tunisie (du Maroc) sont dans des industries où le Maroc (la Tunisie) a également un ACR. La part des échanges intra-branches distingue toutefois les deux pays puisqu'elle atteint près de 20% pour la Tunisie contre moins de 10% pour le Maroc [Dupuch, Mouhoud, Talahite, 2004]. Mais la différence est moins grande entre eux qu'avec la République tchèque (près de 50% d'échanges intra-

branche) qui partage pourtant avec eux des similitudes commerciales fortes. Les secteurs concernés par ces échanges intra-branches sont toutefois différents puisqu'il s'agit des pièces mécaniques et des matériels électriques et électroniques pour le Maroc et du textile pour la Tunisie<sup>23</sup>. Enfin, ces deux pays ont également développé des avantages comparatifs révélés dans les exportations primaires d'extraction (pétrole pour la Tunisie et minerais phosphates pour le Maroc) et souffrent d'une structure commerciale et géographique étroite de leurs exportations de textile vers l'UE et doivent donc s'adapter mieux à la demande européenne et mondiale pour échapper à la concurrence asiatique [Verrier, 2004].

Même si les tendances récentes d'IDE sectoriels divergent un peu, il est tout de même possible de supposer que la concurrence puisse exister entre les deux pays pour les investissements dans les secteurs pour lesquels les avantages comparatifs des deux économies sont proches. Ces secteurs sur lesquels peut s'exercer une concurrence entre le Maroc et la Tunisie sont ceux qui ont une importance relative similaire dans le nombre d'opérations d'IDE enregistré de part et d'autre. Les deux pays présentent ainsi des ressemblances sectorielles en matière d'attractivité puisque les secteurs industriels du textile, des composants mécaniques, électriques et électroniques (câblage), des matériaux et ciments, y présentent des poids relatifs assez semblables dans l'ensemble des IDE reçus. Les similitudes sont encore plus grandes pour les IDE concernant les secteurs d'externalisation des services (informatique, télécoms). Il est donc logique de s'interroger sur les effets de diversion que les investissements à destination de l'un des deux pays peuvent provoquer sur les investissements à destination de l'autre. Cette question est d'autant plus pertinente que les deux pays ont non seulement des structures économiques proches, mais ont également développé sur les dix dernières années, des stratégies pour attirer les IDE qui sont également très proches [Nicet-Chenaf et Rougier, 2007].

### **3.3. Structures et environnements productifs**

Malgré une prise de conscience précoce de l'importance des IDE pour leur développement qui date du début des années quatre-vingt, la Tunisie et le Maroc n'ont réellement réformé leur code des investissements qu'en 1994 et 1995 respectivement [Martin, 2000]. Ces pays mènent depuis près de quinze ans des réformes convergentes pour améliorer l'environnement économique et institutionnel de l'investissement dans leur pays, notamment en termes de stabilité des règles juridiques, d'incitations fiscales, de promotion des IDE comme le décrivent les travaux de la FEMISE [2005], ou Nicet-Chenaf et Rougier [2007] et Alaya, Nicet-Chenaf et Rougier [2007]. Le Maroc et la Tunisie ont procédé à des réformes institutionnelles accélérées depuis les accords de Barcelone de 1995 qui prolongent les efforts de stabilisation et de libéralisation entamés au début des années quatre-vingt-dix dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Ils proposent ainsi un cadre plus souple à

---

<sup>23</sup> Notons que les avantages comparatifs révélés du Maroc sur le secteur textile sont aussi élevés que ceux de la Tunisie (Données Chelem, CEPII).



l'accueil des IDE à travers de nouveaux codes des investissements et des zones franches, et usent depuis une dizaine d'années d'incitations fiscales. En outre, ils présentent des fondamentaux macroéconomiques et microéconomiques assez proches, même si ces performances ne leur permettent pas de lutter contre la concurrence nouvelle des PECO qui a conduit à un recul des avantages à la localisation qu'offre leur territoire au milieu des années quatre-vingt-dix [Martin, 2000]. Ils possèdent d'abord la même proximité géographique et un accès similaire à l'UE qui constitue la région d'origine d'une proportion importante des IDE qu'ils reçoivent puisqu'ils ont tous deux signé les accords de Barcelone.

Ils présentent ensuite des niveaux de productivité comparables et des niveaux de formation de la population similaires. Dupuch, Mouhoud, Talahite, [2004], Alaya, Nicet-Chenaf et Rougier [2007] ont montré que les deux pays présentent de fortes similarités en termes de structure productive et de productivité. Ainsi, plus de la moitié de la valeur ajoutée au Maroc (respectivement en Tunisie) provient du secteur des services à hauteur de 54% (respectivement 59%), puis de l'industrie à hauteur de 32% (respectivement 29%) et enfin de l'agriculture avec un taux de 14% (respectivement 12%)<sup>24</sup>. Concernant le capital humain, les taux de scolarisation dans les différents cycles sont également comparables comme l'indique l'étude de Dupuch, Mouhoud et Talahite [2004] : environ 30% de la population accède au cycle primaire et 12% dans le supérieur, dans les deux pays.

En revanche, le Maroc possède un avantage en termes de coût de la main d'œuvre et de temps de travail légal pour une firme européenne ou étrangère puisque le salaire minimum horaire dans l'industrie (pour 44 heures travaillées) y est de 9,66 Dirhams de l'heure, soit 0,90 euros, contre 4,41 Dinars en Tunisie (pour 40 heures travaillées), soit 2,56 euros. Cette différence pourrait donc être intégrée comme une variable de contrôle dans l'estimation de l'effet de diversion qui peut exister entre les deux territoires. Le salaire minimum des deux pays a été introduit dans l'analyse et cette variable apparaît significative dans le cas du Maroc mais non dans le cas de la Tunisie. Toutefois nous n'utiliserons pas cette variable de contrôle par la suite car les séries statistiques sont trop courtes.

Certains travaux, notamment ceux de Chan et Gemayel [2004] montrent que le risque et l'instabilité politique restent les premiers déterminants de la faiblesse des IDE dans la région MENA. La caractérisation des profils institutionnels de Berthelier, Desdoigts et Ould Aoudia [2003], basée sur une combinaison de 9 critères<sup>25</sup>, classe les pays arabes dans le profil « autoritaires et paternalistes » où les institutions combinent la force des traditions et la sécurité

---

<sup>24</sup> Données Banque mondiale.

<sup>25</sup> Les institutions politiques, l'ordre public, la gouvernance publique, la liberté de fonctionnement des marchés, les dispositions pour le futur, l'absorption technologique, l'aptitude pour les réformes, la sécurité des transactions et des contrats, la régulation concurrentielle, financière et sociale, l'ouverture sur l'extérieur et la cohésion sociale.

pour les habitants, avec une action publique dont l'efficacité est faible, mais qui exerce un contrôle étroit des citoyens et des marchés, limite l'autonomie de la société civile, la circulation des personnes et le pluralisme de l'information. Ce profil institutionnel est plutôt hostile aux réformes qui viendraient remettre en question l'équilibre et les protections établies. Mais dans cet ensemble, le Maroc a une position particulière puisque le poids de l'informel y est plus élevé, la sécurité et les rigidités étant apportées par les solidarités traditionnelles du fait d'un Etat peu efficace et peu présent dans la vie économique et sociale. Les droits politiques, économiques et sociaux ne sont pas garantis aux citoyens, mais les plus dynamiques peuvent bénéficier d'ouvertures, d'opportunités et d'espaces de liberté. Ce profil génère des risques sociaux élevés car les solidarités traditionnelles y ont été érodées tandis que les solidarités institutionnelles sont très limitées mais il génère moins de résistances aux réformes (Berthelier, Desdoigts et Ould Aoudia [2003]).

Forts de ces nombreuses similarités, les deux pays peuvent donc se retrouver en concurrence au regard des choix d'IDE des firmes étrangères, ceci d'autant plus que leur intégration productive et commerciale est faible. Cette hypothèse va faire l'objet d'une analyse économétrique dans la partie qui suit.

#### **4. ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DES RELATIONS ENTRE L'ATTRACTIVITÉ DU MAROC ET DE LA TUNISIE EN MATIÈRE D'IDE**

L'hypothèse que nous allons à présent tester est celle – toute chose égale part ailleurs - d'une faiblesse de l'attractivité du Maroc (de la Tunisie) en matière d'IDE en raison de sa proximité avec un pays concurrent qu'est la Tunisie (le Maroc). L'alternative est que la proximité de la Tunisie (du Maroc) et son attractivité rend en retour le Maroc (la Tunisie) plus attractif. Pour ce faire il convient d'abord de définir pour les deux pays l'indicateur d'attractivité qui va être utilisé dans la relation à tester. Nous tenterons ensuite de déterminer la nature du lien entre l'attractivité du Maroc et celle de la Tunisie en matière d'IDE dans un modèle adapté. Dans l'éventualité d'une relation significative, il faudra déterminer le sens de cette relation pour conclure sur l'existence d'une complémentarité ou d'une concurrence entre les deux pays.

##### **4.1. Indicateur d'attractivité des pays en termes d'IDE et choix des modèles d'analyse**

Il ne s'agit pas ici de mettre en connexion les montants, ni même les volumes d'IDE reçus par le Maroc et Tunisie pour vérifier l'existence ou non d'une relation de complémentarité entre les flux. Il s'agit plutôt de vérifier si l'attractivité du Maroc (de la Tunisie) au regard des IDE peut être associée à celle de la Tunisie. Il convient donc de construire un indicateur d'attractivité adapté à notre problématique. Nous avons choisi d'utiliser l'indicateur  $A_i$  d'attractivité du pays  $i$  en matière d'IDE <sup>26</sup> :

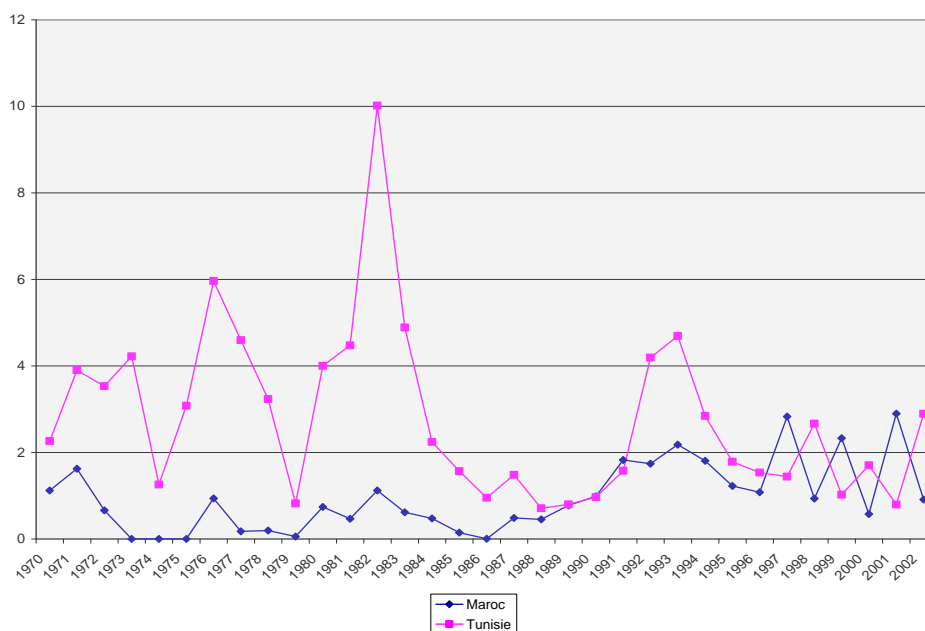
---

<sup>26</sup> Pour une étude critique des indicateurs retenus par les différents auteurs il est possible de se référer à l'étude de Mercereau, [2003].

$$A_{it} = \frac{IDE_{it}}{\sum_{i=1}^n IDE_{it}} / \frac{PIB_{it}}{\sum_{i=1}^n PIB_{it}}$$

où  $IDE_{it}$  [ $PIB_{it}$ ] représentent respectivement les flux d'IDE reçus [le PIB<sup>27</sup>] en millions de dollars US par le pays  $i$  à la date  $t$ , et  $\sum_{i=1}^n IDE_{it}$  [ $\sum_{i=1}^n PIB_{it}$ ] est la somme des flux d'IDE reçus [la somme des PIB] de l'ensemble des  $n$  pays de la zone de référence à la période  $t$ <sup>28</sup>.

**Figure n° 3 : Évolution de l'indicateur d'attractivité du Maroc et de la Tunisie (1970-2002)**



Source : calcul des auteurs partant des données Chelem.

Notre zone de référence est celle du sud-est de la Méditerranée et les pays considérés sont les signataires des accords de Barcelone. Nous considérerons donc pour la période allant de 1970 à 2002, les flux d'IDE reçus par l'Égypte, Israël, la Turquie, l'Algérie (qui sont les plus grands récepteurs d'IDE dans la

<sup>27</sup> Il s'agit des PIB en volume (en dollar constant, base 2000).

<sup>28</sup> L'ensemble des données utilisées provient de la base de données Chelem.

zone pour l'ensemble de la période considérée)<sup>29</sup>, le Maroc, la Tunisie ainsi que la Jordanie et la Syrie<sup>30</sup>.

Cet indicateur  $A_i$  nous permet de mettre en relation la part des IDE reçus par un pays appartenant à une zone de référence et le poids économique du pays dans la zone (mesuré par le PIB). Si  $A_i$ , qui a toujours une valeur positive, est égal à 1, alors le pays  $i$  accueille  $x$  % des flux d'IDE de la zone alors qu'il réalise  $x$  % du PIB de la zone. Son attractivité est donc en conformité avec son poids économique dans la zone. Si  $A_i$  a une valeur supérieure à 1 c'est qu'il reçoit relativement plus d'IDE que ne le laisse supposer son poids économique dans la zone. Dans ce cas, pour reprendre la terminologie de la CNUCED [1999, 2005], on dira qu'il est *surperformeur*. Si  $A_i$  a une valeur inférieure à 1 c'est qu'il reçoit relativement moins d'IDE que ne le laisse présager son poids économique dans la zone. Dans ce cas il est *sous-performeur*. Calculé sur la période 1970-2002, pour la Tunisie et le Maroc, notre indicateur a suivi l'évolution représentée dans la figure 3.

Plusieurs remarques peuvent être faites. Premièrement, la Tunisie qui est sans cesse *surperformeur* au regard de notre indicateur a une attractivité largement supérieure à celle du Maroc jusqu'en 1995. Par la suite, les deux pays sont à des niveaux comparables. Le Maroc, quant à lui, est *sous-performeur* jusqu'à la fin des années 1990 puis il devient alternativement *surperformeur* puis *sous-performeur* de manière cyclique de 1996 à 2002. La deuxième remarque est qu'à partir de 1995-1996, les deux pays suivent des trajectoires inverses. Quand la Tunisie améliore ses performances, le Maroc les réduit et réciproquement. Au regard de ces dernières trajectoires, la question de la concurrence entre les deux pays redevient, essentiellement pour les dernières périodes, pertinente. Il convient alors de l'analyser à l'aide d'un modèle adéquat.

Au regard de notre problématique de concurrence ou de complémentarité, l'attractivité d'un pays  $i$  (respectivement d'un pays  $j$ ) peut être fonction de deux catégories de variables, à savoir, les variables propres au pays  $i$  mais également propres au pays  $j$  qui lui est éventuellement concurrent. Ainsi, il pourrait être pertinent de tester un modèle à équation simultanée du type :

$$\begin{cases} A_{it} = f(z_{it}, z_{jt}, A_{jt}) \\ A_{jt} = f(z_{jt}, z_{it}, A_{it}) \end{cases} \quad (I)$$

où, l'attractivité du pays  $i$  (respectivement  $j$ ) est expliquée par un ensemble de variables notées  $z_{it}$ ; spécifiques au pays  $i$  (respectivement  $z_{jt}$  pour le pays  $j$ ) comme par exemple la taille de son marché, le dynamisme de son économie, la qualité de sa main d'œuvre, ou ses politiques d'attractivité, mais également par

<sup>29</sup> Selon les périodes ces pays accaparent entre 80 % et 70% des flux d'IDE de la zone.

<sup>30</sup> Sont exclus Chypre, Malte et la Lybie pour des problèmes de disponibilité de données.

les variables spécifiques au pays  $j$  proche concurrent dans la zone de référence ( $z_{jt}$ ) et par son attractivité ( $A_j$ ).

Les variables de la première catégorie ( $z$ ) sont des éléments d'arbitrage pour les investisseurs qui comparent la situation de chaque pays concurrent au regard des IDE avant de choisir une implantation. Plus les variables de type ( $z_{jt}$ ,  $z_{it}$ ) sont favorables à un pays et plus il est attractif relativement au pays concurrent. Concernant la deuxième catégorie de variables, si les pays sont concurrents, les variables  $A_{it}$  et  $A_{jt}$  dans une même équation varient en sens inverse. Si les pays sont complémentaires les variables varient dans le même sens. Ce qui signifie dans ce dernier cas que plus le pays  $j$  est attractif, plus la zone dans son ensemble est considérée par les investisseurs et plus le pays  $i$  peut bénéficier d'un effet de déversement. Dans ce cas on pourrait ici retrouver les résultats obtenus par Chantasawat, Fung, Iizaki and Siu [2004], dans le cas de la Chine et de la région asiatique.

Toutefois cette première formalisation pose problème car elle ne permet pas de tenir compte des aspects dynamiques dans la relation ni de l'influence des variables retardées. En effet, au regard de notre problématique il est utile de s'interroger sur le lien entre l'attractivité d'une zone dans les périodes passées (ce qui a pu conduire à des effets d'agglomération) et l'attractivité de cette zone à la période  $t$ . Il est également nécessaire de tenir compte d'éventuels effets d'inertie [Kamaly, 2003]. Pour dynamiser l'analyse, on peut utiliser, pour décrire des relations existantes à la fois entre deux variables différentes ( $A_{it}$ ;  $A_{jt}$ ) mais aussi entre ces variables et un ensemble de variables exogènes ( $z_t$ ), un modèle structurel à équations simultanées du type :

$$A_{it} = \mu_1 + a_1 A_{i1} + a_2 A_{i2} + \dots + a_p A_{it-p} + b_1 A_{j1} + b_2 A_{j2} + \dots + b_q A_{jt-q} + c_1 Z_1 + c_2 Z_2 + \dots + c_r Z_{t-r} + \varepsilon_t$$

$$A_{jt} = \mu_2 + e_1 A_{j1} + e_2 A_{j2} + \dots + e_f A_{jt-f} + g_1 A_{i1} + g_2 A_{i2} + \dots + g_h A_{it-h} + m_1 Z_t + m_2 Z_2 + \dots + m_k Z_{t-k} + v_t$$

où, par exemple, la variable  $A_{it}$  (d'attractivité) est expliquée par les valeurs présentes et passées des variables  $A_{jt}$ ,  $Z_t$  mais également par les informations contenues dans ses propres valeurs passées ( $a_1 A_{i1} + a_2 A_{i2} + \dots + a_p A_{it-p}$ ).  $\varepsilon_t$  et  $v_t$  sont les erreurs de spécification.

Le problème de ces approches à équations simultanées est que la théorie économique n'est pas assez riche pour fournir une spécification adéquate de la relation existante entre les différentes variables. De plus, les estimations et les prévisions sont compliquées par le fait que des variables endogènes peuvent apparaître des deux côtés de l'équation.

En résultat, la modélisation économique à équations simultanées (approche structurelle) a été fortement critiquée notamment par Granger [1969]

et Sims [1980], essentiellement en raison de son faible pouvoir explicatif. Les processus VAR(p)<sup>31</sup>, généralisation des processus autorégressifs (AR) aux cas multivariés, ont été proposés par Sims [1980] comme alternative aux modèles macroéconomiques structurels et se caractérisent par deux aspects principaux. Le premier est celui d'une absence de distinction entre les variables exogènes et endogènes. Ce qui permet – en accord avec notre objectif – une analyse de la causalité entre les variables du modèle sans aucun a priori théorique si ce n'est le choix des variables à introduire dans l'analyse. Le deuxième est la prise en compte dans l'analyse des aspects dynamiques et donc des différents retards ( $p$ ;  $q$ ;  $r$ ;  $f$ ;  $h$ ;  $k$ ) qui apparaissent dans le système d'équations. En effet, une liaison fonctionnelle retardée entre les variables est toujours possible et peut dès lors être appréhendée dans le cadre d'un VAR( $p$ ). Il convient seulement de déterminer le nombre de retards à introduire dans l'étude.

Dans le cadre général, un modèle VAR( $p$ ), s'écrit de la façon suivante :

$$W_t = \mu + A_1 W_{t-1} + \dots + A_p W_{t-p} + \varepsilon_t \quad (1)$$

(n,1) (n,1) (n,n)(n,1)          (n,n)(n,1) (n,1)

où  $\varepsilon_t$  = est l'erreur de spécification.

La forme canonique du modèle devient, lorsqu'on utilise l'opérateur (L) de retards :

$$(I - A_1 L - \dots - A_p L^p) W_t = \mu + \varepsilon_t$$

Soit

$$A(L) W_t = \mu + \varepsilon_t \quad (1)'$$

avec  $A(L) = (I - A_1 L - \dots - A_p L^p)$ , le polynôme matriciel de retards et  $W_t$  le vecteur des variables expliquées.

Dans notre cas le vecteur  $W_t$  comprend comme variables les indicateurs d'attractivité du Maroc ( $A_i$ ) et de la Tunisie ( $A_j$ ), les taux de croissance du PIB des deux pays (notées respectivement *txcroimar* et *txcroitun*)<sup>32</sup>. Ces dernières variables permettent de capter l'effet d'une croissance soutenue de la productivité et de la demande sur l'attractivité des IDE respectivement verticaux et horizontaux. On peut supposer que plus la taille du marché  $i$  et le niveau de productivité de la main d'œuvre augmentent et plus le pays  $i$  est attractif mais à l'inverse, moins le pays  $j$  le devient.

Nous avons également introduit une variable pouvant capter l'écart technologique entre ces pays et les pays du sud de l'Europe. Cette variable notée *ecartmar* dans le cas du Maroc et *ecarttun* dans le cas de la Tunisie est

<sup>31</sup> Vector Auto Régressive.

<sup>32</sup> Nous avons voulu introduire les populations des deux pays mais elles posaient des problèmes de matrices singulières lors de la résolution.

construite en faisant la différence entre le PIB du pays considéré à la date  $t$  et la moyenne du PIB des pays du sud de l'Europe (Grèce, Espagne, Portugal) à la même date. Le choix de ces pays s'explique par leur proximité géographique (ce sont des investisseurs effectifs ou potentiels au Maghreb) et par leurs caractéristiques de coût et de productivité supérieures compte tenu de leur plus grande proximité avec la frontière technologique. Il est postulé que plus l'écart est important et plus le pays est attractif en termes de coûts relatifs par rapport aux pays du sud de l'Europe et plus il attirera des IDE verticaux, d'autant plus que conformément à l'hypothèse de diffusion technologique de Nelson et Phelps [1966], son potentiel de gains de productivité augmente avec cette distance<sup>33</sup>. Ainsi, dans le cadre de notre étude le vecteur  $W_t$  prend la forme suivante :

$$W_t = \begin{pmatrix} A_{it} \\ A_{jt} \\ \text{txcroimart} \\ \text{txcroitunt} \\ \text{ecartmart} \\ \text{ecartunt} \end{pmatrix}$$

L'ensemble des données provient des statistiques de la Banque mondiale sur la période 1972-2003.

Le modèle VAR nous fournit donc un système de six équations où chacune des variables du vecteur  $W_t$  peut être expliquée par les valeurs présentes et passées de toutes les autres ainsi que par ses propres valeurs passées. Naturellement les deux premières relations où  $A_i$  et  $A_j$  sont les variables endogènes retiendront notre attention, mais il sera également intéressant de s'interroger sur l'existence et le sens de la relation entre, par exemple, les taux de croissance des pays et l'attractivité des pays.

Une fois définies les conditions de stabilité, de stationnarité et de validité<sup>34</sup> du  $\text{Var}(p)$ , celui-ci peut être utilisé pour identifier et analyser les relations entre les différentes variables<sup>35</sup>. La causalité entre les deux grandeurs  $A_{it}$  et  $A_{jt}$  pouvant être ensuite étudiée en utilisant les travaux de Granger [1969].

#### 4.2. Résultats obtenus dans le cadre d'un modèle VAR et tests de causalité à la Granger

Nous avons tout d'abord déterminé la longueur des retards à utiliser dans la construction de notre  $\text{VAR}(p)$ . Les critères d'Akaiké, de Schwarz et de

<sup>33</sup> Il est supposé que l'écart de PIB entre ces régions est un *proxy* de l'écart de coût relatif entre ces régions. Mais cet écart est également un *proxy* des écarts de productivité et toute réduction de l'écart signale un mouvement de convergence des structures de production qui peut également générer des IDE verticaux sur des segments plus perfectionnés des processus de production.

<sup>34</sup> Seront effectués les tests de longueur de retard et de stationnarité standard.

<sup>35</sup> Un VAR stable et stationnaire permet l'estimation des relations par les MCO. Dans le cas contraire, il est toujours possible de chercher des relations de long terme (de cointégration) et de court terme (modèle à correction d'erreur) entre les variables.

Hannan-Quinn, nous indiquent qu'il est optimal de retenir deux retards (p=2) (Annexe 2). Dès lors, en utilisant deux retards, notre modèle s'écrit :

$$\begin{aligned}
 W_t = \begin{bmatrix} A_{it} \\ A_{jt} \\ txcroimart \\ txcroitunt \\ ecartmart \\ ecartunt \end{bmatrix} &= \begin{bmatrix} \mu_1 \\ \mu_2 \\ \mu_3 \\ \mu_4 \\ \mu_5 \\ \mu_6 \end{bmatrix} + \begin{bmatrix} a1 & a2 & a3 & a4 & a5 & a6 \\ a7 & a8 & a10 & a11 & a12 & a13 \\ a14 & a15 & a16 & a17 & a18 & a19 \\ a21 & a22 & a23 & a24 & a25 & a26 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} A_{it-1} \\ A_{jt-1} \\ txcroimart-1 \\ txcroitunt-1 \\ ecartmart-1 \\ ecartunt-1 \end{bmatrix} \\
 + \begin{bmatrix} b1 & b2 & b3 & b4 & b5 & b6 \\ b7 & b8 & b9 & b10 & b11 & b12 \\ b13 & b14 & b15 & b16 & b17 & b18 \\ b19 & b20 & b21 & b22 & b23 & b24 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} A_{it-2} \\ A_{jt-2} \\ popmart-2 \\ popunt-2 \\ txcroimart-2 \\ txcroitunt-2 \\ ecartmart-2 \\ ecartunt-2 \end{bmatrix} e_t
 \end{aligned}$$

La stabilité du processus VAR(2) est confirmée par le fait que l'ensemble des valeurs propres du polynôme matriciel de retard  $A_p$  ont une valeur inférieure à 1 (annexe 3).

Puisque le modèle VAR (2) est stable, nous sommes assurés qu'il existe une relation stable entre toutes les variables du modèle (ces dernières peuvent être déterminées par les MCO ou l'EMV). Ceci signifie qu'un choc qui affecterait une ou plusieurs séries aurait des conséquences limitées. Il n'y aura pas d'accumulation des chocs passés et les séries ne s'écarteront pas de la tendance à long terme. Ceci reste d'une importance fondamentale puisque cela signifie que si les variables restent dépendantes dans le temps, un choc qui affecterait une variable (par exemple une augmentation brusque de l'attractivité, ou du taux de croissance d'un pays) aurait certes un impact sur les autres variables mais de façon limitée dans le temps sachant que ces dernières retrouveraient à long terme leur sentier d'équilibre.

Selon la représentation du VAR(2), obtenu en partant des données utilisées, on observe six relations différentes qui relient nos six variables  $A_i$ ,  $A_j$ ,  $ecartmar$ ,  $ecartun$ ,  $txcroimar$ ,  $txcroitun$  posées comme endogènes à l'ensemble des valeurs passées et présentes des autres variables posées comme exogènes<sup>36</sup>.

On note tout d'abord, dans la première relation, qui pose comme endogène la variable  $A_i$  (tableau 3) qu'il existe un lien significatif et positif entre l'attractivité marocaine de la période courante et l'attractivité marocaine de la période  $t-1$ , et de la période  $t-2$ . Dans les deux cas les  $t$ -statistiques sont supérieurs à la valeur critique de 1.69, pour un risque de première espèce de 5%<sup>37</sup>. Ceci peut être interprété comme le fait que l'attractivité du Maroc dans les périodes passées, en améliorant le climat des affaires dans le pays, contribue

<sup>36</sup> L'ensemble des résultats se trouve dans l'annexe 3. Ne sont présentés dans le corps de l'article que les résultats significatifs qui sont également commentés.

<sup>37</sup> Il est possible de vérifier dans l'annexe que les  $t$  de Student ont une valeur de 1,78 et 3,76.



à attirer d'autant les IDE dans les périodes présentes et donc à améliorer l'attractivité effective du pays. Cependant, notre modèle indique qu'il existe aussi une relation significative mais négative entre l'attractivité de la Tunisie retardée de deux périodes ( $A_j(t-2)$ ) et celle du Maroc. Dans ce cas la  $t$ -statistique prend la valeur de 3,31. Au regard de ce résultat il est donc possible d'avancer que les IDE tunisiens des années passées (à échéance de 2 années) en améliorant l'attractivité relative du pays dans la zone ont bien une influence significative mais négative sur l'attractivité marocaine de la période courante. Le sens de cette dernière relation confirmerait donc plutôt une logique de concurrence que de complémentarité entre les deux pays.

L'attractivité du Maroc dans la première relation n'est fonction que de l'attractivité marocaine et tunisienne des périodes passées. Les taux de croissance et les écarts technologiques n'ont guère d'influence sur elle. Sur ce point, on observe une certaine asymétrie entre les deux pays car il n'en va pas de même pour l'attractivité tunisienne (tableau 3) qui apparaît fonction d'un plus grand nombre de variables. D'abord elle est fonction de sa propre attractivité des périodes passées avec des coefficients qui sont significatifs et positifs (la  $t$ -statistique est de 1,79 pour l'attractivité retardée d'une période et de 2,09 pour deux périodes). Ceci peut, par exemple, traduire des phénomènes d'inertie où des IDE dans les périodes passées sont poursuivis dans les périodes présentes, améliorant d'autant l'attractivité courante. Mais cela peut également signifier que ces IDE en dynamisant l'économie tunisienne dans les périodes passées rendent ce pays plus attractif sur les périodes courantes.

Or, on note pour la Tunisie qu'il existe bien une relation significative et positive entre son taux de croissance retardé d'une période (le  $t$ -statistique prend la valeur de 1,79) et l'attractivité du pays de la période. Ce point confirme donc, pour ce pays, l'importance de l'effet de la croissance sur les IDE reçus. Plus le marché est dynamique et plus il peut attirer des IDE qui à leur tour rendent le marché dynamique et donc attractif. Ce dernier point est, au demeurant, à rattacher au fait que l'attractivité tunisienne est reliée de façon inverse au taux de croissance de l'économie marocaine (le  $t$ -statistique de 1,69 indique un coefficient significatif et négatif). Dans ce dernier cas on peut supposer que, plus le marché marocain est dynamique et plus il entre en concurrence avec le marché tunisien pour les IDE horizontaux ou verticaux. En revanche, les IDE marocains ne sont sensibles ni à la conjoncture marocaine ni à la conjoncture tunisienne (tableau 3).

Concernant la variable « écart technologique » sensée capter au contraire le lien entre les IDE verticaux et l'attractivité des pays, on observe une fois encore une concurrence entre les deux pays (tableau 4). Il existe, en effet, une relation significative mais négative entre les écarts technologiques du Maroc et l'attractivité tunisienne. Ceci peut s'interpréter comme le fait que plus l'écart technologique du Maroc au sud de l'Europe se réduit et moins ce pays peut attirer des IDE motivés par le différentiel de coûts. La Tunisie semble plus attractive en retour (la  $t$ -statistique prend la valeur de -1,96), ceci d'autant plus que plus l'écart technologique de la Tunisie avec les pays du sud de l'Europe augmente et plus ce pays attire des IDE. Les IDE reçus par la Tunisie

augmentent donc lorsque l'écart de coût ou le potentiel de gains de productivité augmentent en Tunisie ou diminuent au Maroc<sup>38</sup>.

**Tableau n°3 : L'attractivité du Maroc et de la Tunisie comme variables endogènes**

	Attractivité du Maroc		Attractivité de la Tunisie	
	Coefficients	T-Student	Coefficients	T-Student
Ai(t-1)	0.252253	[1.78586]	0.638744	[ 1.26720]
Ai(t-2)	0.602774	[ 3.76344]	-0.269422	[-0.47138]
Aj (t-1)	0.070295	[ 1.16684]	0.386546	[ 1.79802]
Aj (t-2)	-0.169020	[-3.21261]	0.394151	[2.09937]
Ecartmar (t-1)	-138.7446	[-0.38389]	-2181.177	[-1.69119]
ecartmar(t-2)	205.0452	[ 0.55934]	1481.094	[ 1.13218]
ecartun (t-1)	124.5018	[ 0.32197]	2222.602	[ 1.61066]
ecartun (t-2)	-181.4647	[-0.46664]	-1450.346	[-1.04513]
Txcroimar (t-1)	-12.60322	[-0.24932]	-325.0164	[-1.80169]
Txcroimar(t-2)	25.25564	[ 0.49432]	204.6473	[ 1.12245]
Txcroitun (t-1)	7.188182	[ 0.31691]	144.1800	[ 1.78126]
Txcroitun (t-2)	-20.00258	[-0.91389]	-94.68397	[-1.21225]
Constante	-49.31198	[-1.79266]	-71.49284	[-0.72831]
R-squared	0.838756		0.653949	
Adj. R-squared	0.731260		0.423248	
Sum sq. resids	3.304958		42.08740	
S.E. equation	0.428496		1.529114	
F-statistic	7.802666		2.834617	
Log likelihood	-9.289360		-48.72639	
Akaike AIC	1.438023		3.982348	
Schwarz SC	2.039373		4.583697	
Mean dependent	0.922874		2.771432	
S.D. dependent	0.826571		2.013470	

Note : Seuil de significativité 1%.

S'agissant des deux dernières équations (tableau 5) qui concernent les taux de croissance, on note que les deux pays semblent liés par leur conjoncture (ou par celle de la zone). En effet, la croissance au Maroc retardée d'une période et la croissance tunisienne retardée de deux périodes ont une influence significative et positive sur la croissance marocaine.

<sup>38</sup> Elle sera donc doublement gagnante si elle parvient à maintenir ses coûts alors que le Maroc n'y parvient pas.

Tableau n°4 : Les écarts technologiques comme variables endogènes

	Ecart technologique Maroc		Ecart Technologique Tunisie	
	Coefficients	T-Student	Coefficients	T-Student
Ai(t-1)	0.003193	[ 1.60137]	0.002505	[ 1.18301]
Ai(t-2)	0.003942	[ <b>1.74388</b> ]	0.003281	[ 1.36645]
Aj (t-1)	-0.001669	[ <b>-1.96265</b> ]	0.001765	[ <b>1.95425</b> ]
Aj (t-2)	-0.000443	[-0.59629]	-0.000456	[-0.57772]
Ecartmar (t-1)	6.637300	[ 1.30109]	7.355180	[ 1.35732]
ecartmar(t-2)	1.230976	[ 0.23790]	-1.423403	[-0.25897]
ecartun (t-1)	-5.678722	[-1.04042]	-6.546413	[-1.12911]
ecartun (t-2)	-1.912966	[-0.34852]	0.944106	[ 0.16192]
Txcroimar (t-1)	0.932676	[ 1.30714]	1.062969	[ 1.40244]
Txcroimar(t-2)	-0.003080	[-0.00427]	-0.302911	[-0.39542]
Txcroitun (t-1)	-0.228692	[-0.71431]	-0.275620	[-0.81044]
Txcroitun (t-2)	-0.116846	[-0.37822]	0.0033904	[ 0.10331]
Constante	1.351154	[ <b>3.47995</b> ]	1.367131	[ <b>3.31477</b> ]
R-squared	0.997592		0.997322	
Adj. R-squared	0.995986		0.995536	
Sum sq. resids	0.000658		0.000743	
S.E. equation	0.006048		0.006425	
F-statistic	621.3213		558.5453	
Log likelihood	122.7869		120.9149	
Akaike AIC	-7.083024		-6.962250	
Schwarz SC	-6.481675		-6.360900	
Mean dependent	5.234436		5.262688	
S.D. dependent	0.095463		0.096159	

Note : Seuil de significativité 1%.

De même les croissances tunisienne et marocaine retardées d'une période ont une influence positive et significative sur la croissance tunisienne de la période courante. Mais elles ont également une influence significative respectivement positive et négative sur l'attractivité tunisienne (tableau 3), ce qui conduit à confirmer que l'hypothèse de concurrence entre les deux pays joue plutôt en faveur de la Tunisie puisque les performances d'attractivité du Maroc ne dépendent ni de la conjoncture tunisienne ni de la conjoncture marocaine (tableau 3).

**Tableau n°5 : Taux de croissance comme variables endogènes**

	Taux de croissance du Maroc		Taux de croissance de la Tunisie	
	Coefficients	T-Student	Coefficients	T-Student
Ai(t-1)	-0.002642	[-0.47704]	0.004474	[ 1.18087]
Ai(t-2)	0.000683	[ 0.10877]	0.009137	[ <b>2.12708</b> ]
Aj (t-1)	-0.003072	[-1.30027]	0.003360	[ <b>2.07966</b> ]
Aj (t-2)	-0.000397	[-0.19268]	-0.000734	[-0.52022]
Ecartmar (t-1)	23.72645	[ 1.67426]	- 24.64093	[ <b>-2.54205</b> ]
ecartmar(t-2)	-23.26424	[-1.61849]	-3.391040	[-0.34490]
ecartun (t-1)	-25.50965	[-1.68242]	-26.55294	[ <b>-2.56024</b> ]
ecartun (t-2)	24.91302	[ 1.63386]	3.994235	[ 0.38297]
Txcroimar (t-1)	3.558438	[ <b>1.79525</b> ]	3.414837	[ <b>2.51867</b> ]
Txcroimar(t-2)	-2.826459	[-1.41088]	-0.493723	[-0.36030]
Txcroitun (t-1)	-1.217394	[-1.36881]	1.258461	[ <b>2.06866</b> ]
Txcroitun (t-2)	1.465929	[ <b>1.70812</b> ]	0.621761	[ 1.05917]
Constante	0.914625	[ 0.84798]	1.417601	[ 1.92147]
R-squared	0.991664		0.997312	
Adj. R-squared	0.986106		0.995519	
Sum sq. resids	0.005081		0.002377	
S.E. equation	0.016802		0.011492	
F-statistic	178.4389		556.4586	
Log likelihood	91.11367		102.8870	
Akaike AIC	-5.039592		-5.799158	
Schwarz SC	-4.438242		-5.197809	
Mean dependent	4.351827		4.039131	
S.D. dependent	0.142542		0.171689	

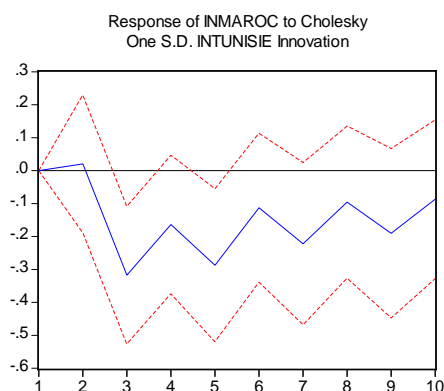
Note : Seuil de significativité 1%.

Les deux pays qui ont des taux d'échange réciproques relativement bas et donc une faible intégration commerciale semblent toutefois subir une influence mutuelle de leurs cycles conjoncturels. Au demeurant, le taux de croissance tunisien semble influencé de façon significative et positive par l'attractivité tunisienne retardée d'une période (la *t*-statistique est de 2,07). Ceci peut s'interpréter comme le fait que l'attractivité du pays permet des IDE qui nourrissent à la fois la croissance et l'attractivité du pays. Dans cette optique les IDE apparaissent comme des leviers de développement en Tunisie mais pas au Maroc.

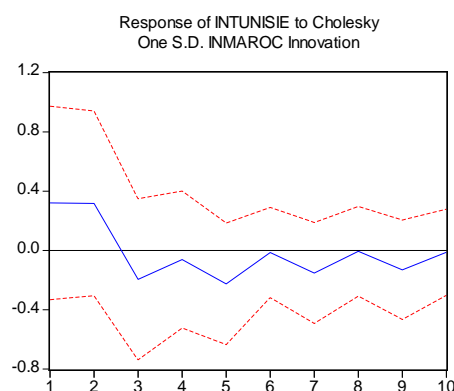
L'asymétrie des relations entre les deux pays est en fait confirmée par le test de causalité à la Granger [1986]<sup>39</sup>. Ce test de causalité au sens de Granger (annexe 4) montre, en introduisant de 2 à 8 retards<sup>40</sup> que l'attractivité tunisienne « cause » effectivement l'attractivité marocaine au seuil de 3% mais que la réciproque n'est pas vraie. La trajectoire de l'attractivité tunisienne semble donc plus déconnectée de celle du Maroc. En accord avec la représentation du Var (2), l'attractivité du Maroc dépend de celle du Maroc retardé et de celle de la Tunisie mais l'attractivité de la Tunisie ne dépend pas de celle du Maroc.

Ce dernier point est confirmé par le fait qu'un choc positif « de l'attractivité tunisienne » sur l'attractivité marocaine conduit à une réponse négative et de grande magnitude de cette dernière comme l'indique le graphique des réponses impulsionnelles (figure 5) qui simule la trajectoire de la variable  $A_i$  après un choc.

**Figure n°5**



**Figure n°6**



On note au demeurant que le choc n'est toujours pas absorbé à la 9<sup>ème</sup> période de temps. A l'inverse, un choc positif de « l'attractivité marocaine » sur l'attractivité tunisienne conduit à une réponse certes négative mais de faible magnitude comme l'indique le graphique des réponses impulsionnelles de la figure 6. Dans ce dernier cas au bout de 4 périodes le choc est quasi intégralement absorbé.

Au regard de l'ensemble de ces résultats, il est donc possible d'avancer que s'il n'est pas facile d'établir de relations directes entre l'attractivité marocaine et l'attractivité tunisienne, il existe une relation asymétrique entre les

<sup>39</sup> On utilisera ici la causalité au sens de Granger (1969), selon laquelle, la variable  $X_t$  cause la variable  $Y_t$  si elle contient une information qui améliore la prévision de  $Y_t$ . En d'autres termes il y a causalité si la valeur courante et les valeurs passées de  $X_t$  expliquent mieux  $Y_t$  que les seules valeurs passées de  $Y_t$ .

<sup>40</sup> Les annexes ne fournissent les résultats que pour les retards 2 et 8 (au-delà les tests ne sont plus significatifs). Pour les autres retards les résultats obtenus restent semblables.

deux pays qui semble de type concurrentiel et non complémentaire. Les deux pays peuvent donc apparaître comme substituables au regard des investisseurs.

Les résultats que nous avons obtenus indiquent aussi que l'attractivité des deux pays dépend certes de leurs caractéristiques propres – c'est plus vrai pour la Tunisie que pour le Maroc – mais qu'elle peut également émaner d'une comparaison de ces mêmes caractéristiques avec celles du pays voisin.

## 5. CONCLUSION

Si les deux pays que sont le Maroc et la Tunisie ne sont pas sur un pied d'égalité au regard de leur attractivité, l'amélioration relative du climat des affaires dans la zone Maghreb, rendue possible par l'attractivité de la Tunisie et par la grande stabilité des investissements qu'elle reçoit, a pu tout de même bénéficier au Maroc où se développent des IDE nombreux depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Les stocks d'IDE en croissance rapide depuis dix ans au Maroc génèrent des gains endogènes d'attractivité qui permettent de compenser la faiblesse relative des conditions institutionnelles et économiques d'attractivité par rapport à la Tunisie. Les analyses économétriques identifient également une relation asymétrique de nature concurrentielle entre les deux territoires pour les investissements horizontaux comme pour les investissements verticaux puisqu'il est possible d'avancer que les IDE tunisiens des années passées en améliorant l'attractivité relative de ce pays dans la zone ont bien une influence significative mais négative sur l'attractivité marocaine de la période courante.

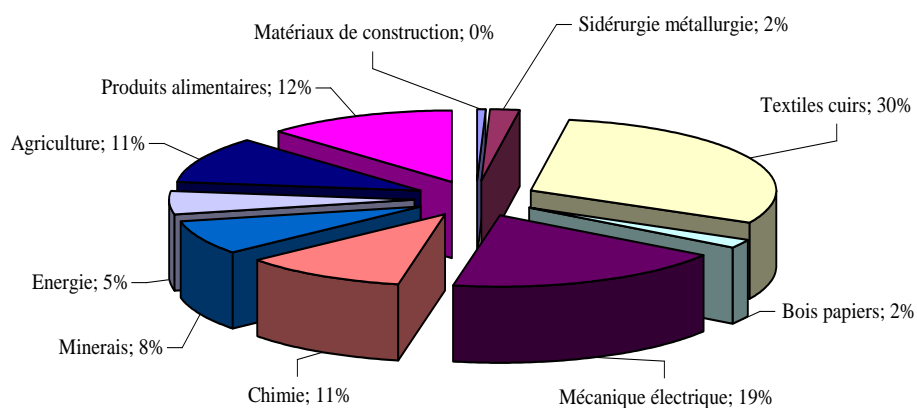
Les effets de synergie entre des économies proches géographiquement qui mènent des politiques d'attractivité similaires semblent pourtant se dessiner entre ces deux pays qui ont des dynamiques de croissance et d'attractivité liées. Cependant, si les cercles vertueux de croissance / IDE / attractivité semblent se mettre en place en Tunisie, le Maroc connaît des relations moins harmonieuses entre ces variables et les flux d'IDE y restent très irréguliers malgré leur forte progression. De plus, si les IDE en Tunisie semblent sensibles aux modifications de conditions de coûts, de productivité (variable écart technologique) ou de croissance, les IDE marocains semblent être plus exogènes et fluctuer au hasard des opportunités stratégiques des firmes.

L'hypothèse d'un potentiel d'attractivité régional qui rendrait les IDE vers les deux pays complémentaires doit donc être rejetée au profit de l'hypothèse d'une concurrence asymétrique. La relation inverse entre les deux variables d'attractivité indique que la stabilité de l'attractivité tunisienne peut détourner en sa faveur des flux d'IDE privant ainsi le Maroc d'un levier de développement qui semble assez bien fonctionner pour la Tunisie. L'hypothèse d'une attractivité régionale est difficile à vérifier du fait de la faiblesse de l'intégration économique entre les deux pays, et puisqu'aucun des deux pays ne bénéficie réellement des gains de croissance et de productivité de l'autre en termes d'IDE. L'hypothèse d'une concurrence sur des IDE horizontaux régionaux dans l'un ou l'autre des deux pays selon l'évolution de leur différentiel d'attractivité peut simultanément être repoussée.

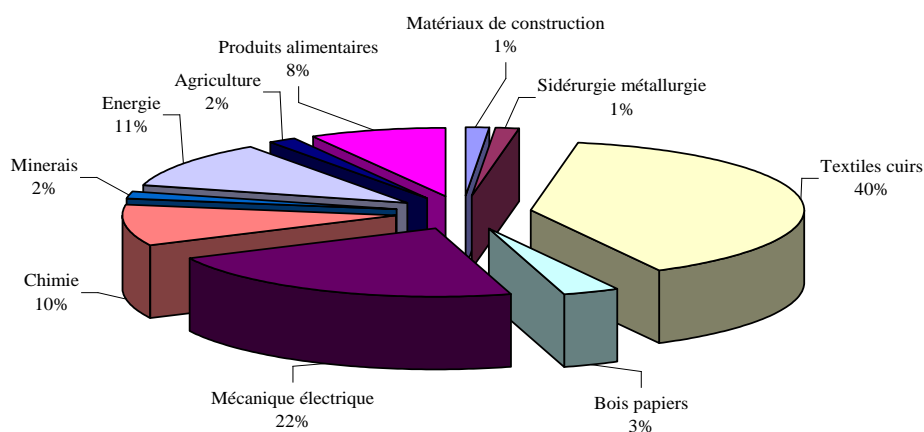
Il reste la possibilité que la concurrence joue sur les IDE verticaux de certains secteurs (composants mécaniques et électroniques, services offshore, textile). Les résultats obtenus mériteraient d'être précisés à partir de la répartition sectorielle des IDE entrant dans les deux pays. De même, la prise en compte de la nature *greenfield* ou fusion-acquisition des IDE pourrait également améliorer la compréhension de tels effets.

### ANNEXE 1

Exportations de biens du Maroc (en % du Total) en 2006



Exportations de biens de la Tunisie (% du total), en 2006



Source : base de données Chelem.

## ANNEXE 2

VAR Lag Order Selection Criteria

Endogenous variables:  $A_i, A_j, \acute{e}cartmar, ecarttun, Txcroimar, txcroitun$ 

Exogenous variables: C

Date: 06/13/07 Time: 10:52

Sample: 1970 2002

Included observations: 31

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	294.1860	NA	3.39e-16	-18.59265	-18.31510	-18.50218
1	437.8545	222.4544	3.42e-19	-25.53900	-23.59618	-24.90569
2	511.8201	85.89551*	3.92e-20*	-27.98839*	-24.38030*	-26.81224*

\* indicates lag order selected by the criterion

LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)

FPE: Final prediction error

AIC: Akaike information criterion

SC: Schwarz information criterion

HQ: Hannan-Quinn information criterion

## ANNEXE 3

Roots of Characteristic Polynomial

Endogenous variables:  $A_i, A_j, \acute{e}cartmar, ecarttun, Txcroimar, txcroitun$ 

Exogenous variables: C

Lag specification: 1 2

Date: 06/13/07 Time: 10:53

Root	Modulus
0.995368	0.995368
-0.967615	0.967615
0.693622 - 0.467091i	0.836233
0.693622 + 0.467091i	0.836233
0.817088 - 0.033768i	0.817786
0.817088 + 0.033768i	0.817786
-0.752918	0.752918
0.352199 - 0.522202i	0.629872
0.352199 + 0.522202i	0.629872
0.017544 - 0.560263i	0.560537
0.017544 + 0.560263i	0.560537
-0.510585	0.510585

No root lies outside the unit circle.

**VAR satisfies the stability condition.**



## ANNEXE 4

## Pairwise Granger Causality Tests

Date: 06/13/07 Time: 11:01

Sample: 1970 2002

Lags: 2

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
Aj does not Granger Cause Ai	30	3.34888	0.03659
Ai does not Granger Cause Aj		1.12470	0.35967

## Pairwise Granger Causality Tests

Date: 06/13/07 Time: 11:00

Sample: 1970 2002

Lags: 8

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
Aj does not Granger Cause Ai	25	4.08034	0.03156
Ai does not Granger Cause Aj		0.91325	0.54949

## RÉFÉRENCES

- Alaya, M., D., Nicet-Chenaf et E. Rougier, 2007, Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les PSEM, Cahiers du *GRETHA 2007-06*, Université Montesquieu Bordeaux 4.
- Banque mondiale, 2006, Promouvoir la croissance et l'emploi par la diversification productive et la compétitivité, 14 mars.
- Baldwin, R.E., J. François, and R. Portes, 1997, The costs and benefits of Eastern enlargement : The impact on the UE and Central Europe, *Economic Policy*, 24, pp. 127-170.
- Basu, A., K. Srinivasan , 2002, Foreign Direct Investment in Africa – Some case studies, IMF working paper, wp/02/61, march 2002.
- Berr, E. et F. Combarrous, 2005, Vingt ans d'application du consensus de Washington à l'épreuve des faits, *Economie Appliquée*, n°2.
- Blomström, M. and A., Kokko, 1997, Regional integration and Foreign Direct Investment: A conceptual framework and three cases, *World Bank Policy Research Working Paper* 1750, World Bank, Washington D.C.
- Bloningen, B., 2005, A Review of the Empirical Literature on FDI Determinants, *Atlantic Economic Journal*, 33(4), 383-403.

- Brenton, P., F. Di Mauro, and M. Lucke, 1999, Economic integration and FDI : an empirical analysis of Foreign investment in the EU and in Central and Eastern Europe, *Empirica*, 26(2), pp. 95-121.
- Buch, C., R. Kotka, and D. Piazolo, 2001, Does the East get what would otherwise flow to the South? FDI diversion in Europe, *Kiel Working Paper 1061*, Kiel, Germany.
- Chan, K. K., and E.R. Gemayel, 2004, Risk instability and the pattern of foreign direct investment in the Middle East and North Africa region, *IMF Working Papers*, WP/04/139.
- Chantasawat, B., Fung, H.I., and A. Siu, 2004, FDI in China and East Asia, Stanford Center for International Development, WP n° 233.
- Chantasawat, B., Fung, K.C., Iizaki, H., and A. Siu, 2004, Foreign Direct Investment in East Asia and Latin America: is there a China effect ? *Asian Development Bank Institute Discussion Paper n° 17*, ADB Institute, Tokyo.
- CNUCED, 1998, *Rapport sur l'investissement dans le monde 1998*, United Nations, New York and Geneva.
- CNUCED, 1999, *Rapport sur l'investissement dans le monde 1999*, United Nations, New York and Geneva.
- CNUCED, 2005, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2005*, United Nations, New York and Geneva.
- Daniele, V., and U. Marani, 2006, Do institutions matter for FDI? A comparative analysis for MENA countries, MPRA papers N° 2426, Munich Personal Research Archive, March 2007.
- Dunning, J., 2000, The impact of the completion of the European internal market on FDI, in J. Dunning (ed.), *Regions, Globalization, and the Knowledge-Based economy*, Oxford University Press, Oxford.
- Dupuch, S., Mouhoud E.M. et Talahite F, 2004, L'Union européenne élargie et ses voisins méditerranéens : les perspectives d'intégration, *Economie Internationale* 97, pp. 105-127.
- Eichengreen, B., and H. Tong, 2006, Fear of China, *Journal of Asian Economies*, 17, pp. 226-240.
- Eichengreen, B., and H. Tong, 2005, Is China's FDI coming at the expense of other Asian countries ? *NBER Working Paper* N° 11335.
- FEMISE, 2005, FDI inflows to the MENA region: an empirical assessment of their determinant and impact on development, Research n° FEM21-15.
- Galego, A., C. Vieira, and I. Vieira, 2004, The CEEC as FDI attractors. A menace to the EU periphery?, *Emerging Markets Finance and Trade*, 40(5), pp. 74-91.

- Gual, J., and M., Carmela, 1994, Trade and Foreign Direct Investment with Central and Eastern Europe: Its Impact on Spain, *CEPR Discussion Papers*, N° 1006.
- Granger, C., 1969, Investigating Causal Relationship between Econometric Methods and Cross-Spectral Methods, *Econometrica*, 37, pp. 424-439.
- Ianchovichina, E., and T. Walmsley, 2003, Impact of China's WTO accession on East Asia, Unpublished manuscript, The World Bank.
- Ianchovichina, E., and W. Martin, 2003, Economic impact of China's WTO accession, *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 55, The World Bank, Washington D.C.
- International Monetary Fund, 2004, China's emergence and its impact on the Global Economy, *World Economic Outlook*.
- Jaumotte, F., 2004, Foreign Direct Investment and Regional Trade Agreements: The market size effect revisited, *IMF Working Papers* WP/04/206, November 2004.
- Kamaly, A. 2003, Behind the surge of FDI to developing countries in the 1990s. An empirical investigation, Cairo: The American University of Cairo, Department of Economics, mimeo.
- Levy Yeyati, E., and C. Daude, 2003, Regional integration and the location of FDI, Inter-American Development Bank, Integration and Regional Programs Department, Universidad Torcuato di Tella and University of Maryland, Working Paper 05/2003.
- Martin, I, 2000, The euro-mediterranean partnership and inward FDI in Maghreb countries, European University Institute, Robert Schuman Center for advanced studies, Florence, March 2000.
- McKibbin and Woo, 2003, The consequences of China's WTO accession on its neighbors, *Asian Economic Papers*, 2(2), pp. 1-38.
- Mercereau, B., 2005, FDI flows to Asia: did the dragon crowd out the tigers ? IMF Working Paper, WP/05/189, IMF, Washington DC.
- Nelson, R. and E. Phelps, 1966, Investments in human, technological diffusion and economic growth, *American Economic Review*, 56(2), 69-75.
- Nicet-Chenaf, D. et E. Rougier, 2007, Attractivité comparée des territoires marocains et tunisiens au regard des IDE, *Cahiers du GRES*, 2007-02.
- Nunnenkamp, P., 2000, Possible effects of European Union widening on Latin America, *The European Journal of Development Research*, 12(1), June 2000, pp. 124-139.
- Ould Aoudia, J., 2006, *Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens*, Paris : AFD, département de la recherche.

- Park, I., and S., Park, 2006, Reform-creating regional trade agreements and foreign direct investment: applications for East Asia, University Library of Munich, *MPRA papers*, N° 1817.
- Resmini, L., 2000, The determinants of Foreign Direct Investment into the CEECs: New evidence from sectoral patterns, *Economics of Transition*, 8(3), pp. 665-689.
- Roland-Holst, D., and J. Weiss, 2005, People's Republic of China and its neighbours: evidence on regional trade and investments effects, *Asian-Pacific Economic Literature*, 19, pp. 18-35.
- Sims C, 1980, .Macroeconomics and Reality., *Econometrica*, 48, pp. 1-48.
- Verrier, R., 2004, L'impact de l'élargissement de l'Union européenne sur les échanges commerciaux des pays partenaires méditerranéens, in A. Berramdane (ed.), *Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'élargissement de l'Union européenne*, Paris, Karthala.
- Viner, J., 1950, *The Customs Unions Issue*, New York, Carnegie Endowment For International Peace.
- World Bank, 2007, World Development Indicators 2007.

#### **FDI IN MOROCCO AND IN TUNISIA: SPATIAL COMPETITION OR SPATIAL SPILLOVERS?**

**Abstract** - *The key factors influencing foreign firms' decisions to locate in developing economies are now rather well documented by empirical studies, and a growing number of countries have implemented similar reforms to promote political and macroeconomic stability and microeconomic incentives. But trade-offs or complementarities between investments received by close national economic spaces can occur and explain part of their performance or their under-performance in attracting FDI. In this paper we try to assess if there is an adverse (positive) relationship between FDI flows in Tunisia and in Morocco. We test this hypothesis within the framework of a model with VEC and we show that FDI in Tunisia improve the business climate in the region and increase FDI in Morocco in an indirect way. But, meanwhile, Morocco may undergo a significant diversion of FDI in favour of Tunisia in the long run..*